



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

Ligue Sport Adapté Nouvelle-Aquitaine

Maison régionale des sports
2 Avenue de l'université, 33400 Talence
Tél : 05-57-22-42-18
E-mail : secretariat@lsana.org



SOMMAIRE

I.	FAITS MARQUANTS.....	5
1.	RECRUTEMENT.....	5
2.	DEUXIÈME RÉGION DE FRANCE	5
3.	LE PROJET SPORTIF FÉDÉRAL	6
4.	PASS'SPORT	7
II.	INSTANCES DE LA LIGUE.....	9
1.	COMPOSITION DU BUREAU	9
2.	COMPOSITION DU COMITÉ DIRECTEUR.....	9
3.	INVITÉ PERMANENT AU COMITÉ DIRECTEUR.....	9
4.	RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR	9
5.	RÉUNIONS DU CONSEIL DES PRÉSIDENT·E·S DES COMITÉS DÉPARTEMENTAUX SPORT ADAPTÉ	10
6.	MANDATS NATIONAUX OU REGIONAUX DES MEMBRES DU COMITÉ DIRECTEUR	10
7.	EQUIPE DE 7 SALARIÉS ET D'UNE CTN	10
8.	PLAN DE DEVELOPPEMENT 2022-2025.....	11
III.	STATISTIQUES SAISON 2021-2022	13
1.	LICENCIÉS SUR LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE	13
A.	REPARTITION DES LICENCIÉS PAR ZONE	13
B.	REPARTITION DES LICENCIÉS PAR ÂGE ET SEXE.....	14
2.	STRUCTURES AFFILIÉES Á LA FFSA EN NOUVELLE-AQUITAINE	15
A.	REPARTITION DES ASSOCIATIONS AFFILIEES A LA FFSA EN NOUVELLE AQUITAINE.....	15
B.	LISTING DES NOUVELLES ASSOCIATIONS SPORT ADAPTÉ	16
C.	NOMBRE DE LICENCIÉS PAR ASSOCIATIONS SPORT ADAPTÉ	17
3.	RÉSULTATS DES NEO-AQUITAIN·E·S AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE 2022.....	18
IV.	L'ÉQUIPE TECHNIQUE RÉGIONALE.....	21
1.	COMMISSION SPORT ADAPTÉ JEUNES (SAJ).....	28
2.	COMMISSION FORMATION.....	32
3.	PÔLE D'EXCELLENCE RÉGIONAL ET FORMATIONS (PERF) ET HAUT-NIVEAU	35
4.	COMMISSION SPORT SANTÉ, ACTIVITES MOTRICES, SPORT ET AUTISME	42
5.	COMMISSION SPORT ET HANDICAP PSYCHIQUE	51
V.	COMMISSIONS LIGUE.....	53
1.	PREVENTION, ARBITRAGE ET DISCIPLINE.....	53
2.	COMMISSION COMMUNICATION.....	53
VI.	LABEL : VALIDES-HANDICAPÉS	56
VII.	NOS PARTENAIRES	57
	RAPPORT FINANCIER 2022.....	58

LEXIQUE

AAN : Activités Aquatiques et de la Natation
AES : Accompagnement Educatif et Social
AMP : Aide Médico-Psychologique
AQSA : Attestation de Qualification Sport Adapté
AM : Activités Motrices
APAS : Activités Physiques Adaptées et Santé
APSA : Activités Physiques et Sportives Adaptées
APT : Activité Pour Tous
BPIEPS : Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport
BSA : Bouger avec le Sport Adapté
CATTP : Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel
CD : Comité Directeur
CDSA : Comité Départemental Sport Adapté
CDOS : Comité Départemental Olympique et Sportif
CF : Championnat de France
CFA : Centre de Formation d'Apprentis
CQP : Certification de Qualification Professionnelle
CREPS : Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportive
CTF : Conseiller(e) Technique Fédéral(e)
CTN : Conseiller(e) Technique National(e)
CROS : Comité Régional Olympique et Sportif
DE : Diplôme d'Etat
DDCS : Direction Départementale de la Cohésion Sociale
DDCSPP : Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations
DRAJES : Délégation Régionale Académique à la jeunesse, à l'Engagement et aux Sports
DTN : Directeur Technique National
ESMS : Etablissements Sociaux et Médico-Sociaux
ETP : Equivalent Temps Plein
ETR : Equipe Technique Régionale
ETZ : Equipe Technique de Zone
FAM : Foyer d'Accueil Médicalisé
FFF : Fédération Française de Football
FFSA : Fédération Française de Sport Adapté
GEM : Groupe d'Entraide Mutuelle
IME : Institut Médico-Éducatif
ITEP : Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique
LSANA : Ligue Sport Adapté Nouvelle-Aquitaine
MJC : Maison des Jeunes et de la Culture
MSA : Moniteur en Sport Adapté
PERF : Pôle d'Excellence Régionale et Formations
PPF : Projet de Performance Fédérale
SAJ : Sport Adapté Jeunes
SAMSAH : Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés
SCN : Sports Collectifs Nationaux
SHN : Sportif de Haut-Niveau
TT : Tennis de Table
UNAFAM : Union Nationale des Amis et FAMILLES de Maladies psychiques
UNSS : Union Nationale du Sport Scolaire
ZNE : Zone Nord-Est (Corrèze, Creuse, Dordogne, Haute-Vienne)
ZNO : Zone Nord-Ouest (Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres, Vienne)
ZSO : Zone Sud-Ouest (Gironde, Landes, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques)

I. FAITS MARQUANTS

1. RECRUTEMENT

Nous avons recruté 2 nouveaux Conseillers Techniques Fédéraux au sein de la Ligue :

- Anaïs FEILLARD, arrivée en février 2022, en tant que Responsable de la Zone Sud-Ouest
- Jeremy RABU, depuis octobre 2022, en qualité de Responsable du Pôle d'Excellence Régional et de Formation et du Sport Adapté Jeunes.

Est arrivée également au siège de la LSANA Samira MOUMNI, notre nouvelle Secrétaire-Comptable.

Nous souhaitons une très bonne continuation à Guillaume BESNAULT, Maxime BEGEAULT et Valérie BRAS dans leurs nouveaux horizons professionnels et personnels. Merci à eux pour engagement effectué auprès de la Ligue et des licencié-e-s.

2. DEUXIÈME RÉGION DE FRANCE

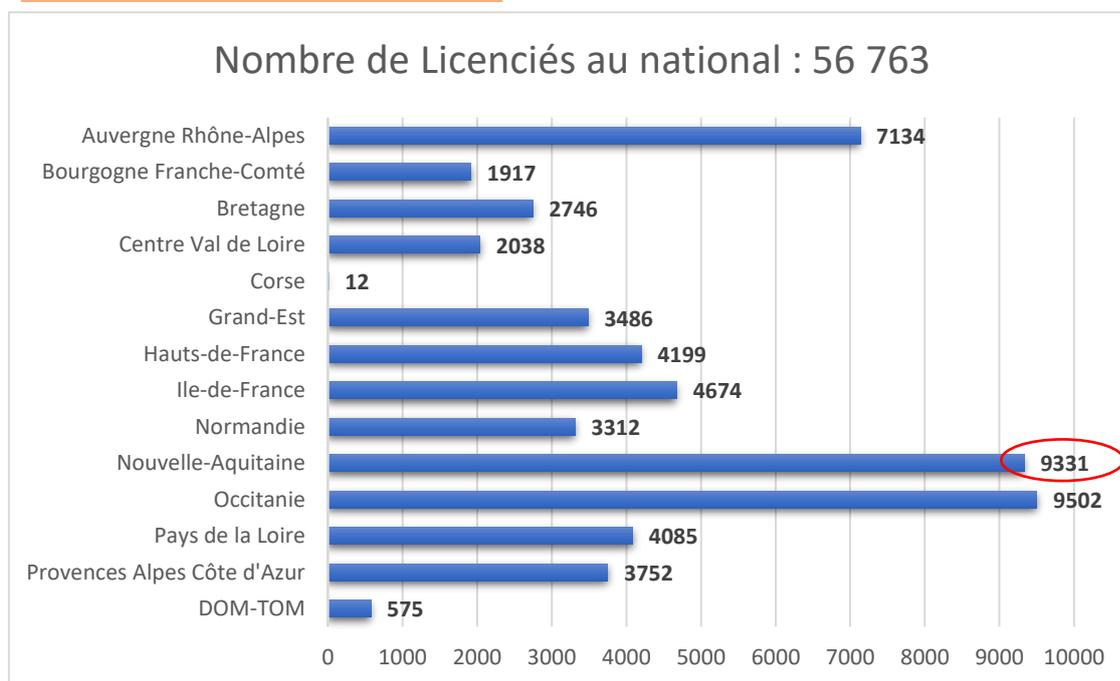
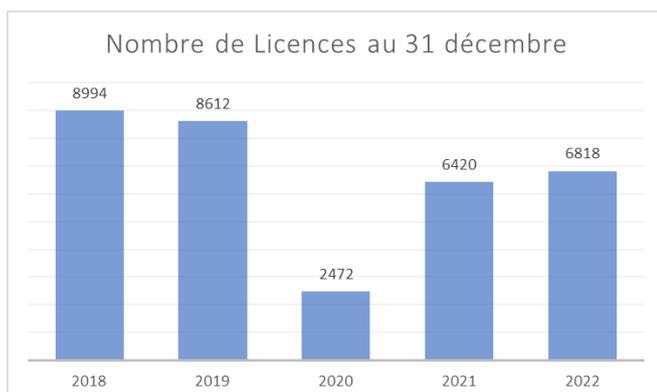


Figure 1 : Répartition du nombre de licenciés par région fin saison 2021/2022

Pour cette saison sportive 2021-2022, la Région Nouvelle Aquitaine remonte à la deuxième place du plus grand nombre de licenciés par région. Elle est devancée par l'Occitanie et a distancé l'Auvergne-Rhône-Alpes. Elle représente 16,4% des licences du pays (cf figure 2), contre 13,9% la saison dernière.



Le début de saison 2022/2023 est marqué par une augmentation du nombre de licences (6800 licences) par rapport à la saison précédente (6400), mais le niveau n'est pas encore revenu à celui des années pré-COVID (plus de 8500 licences).

Figure 2 : Répartition du nombre de licences au 31 décembre N

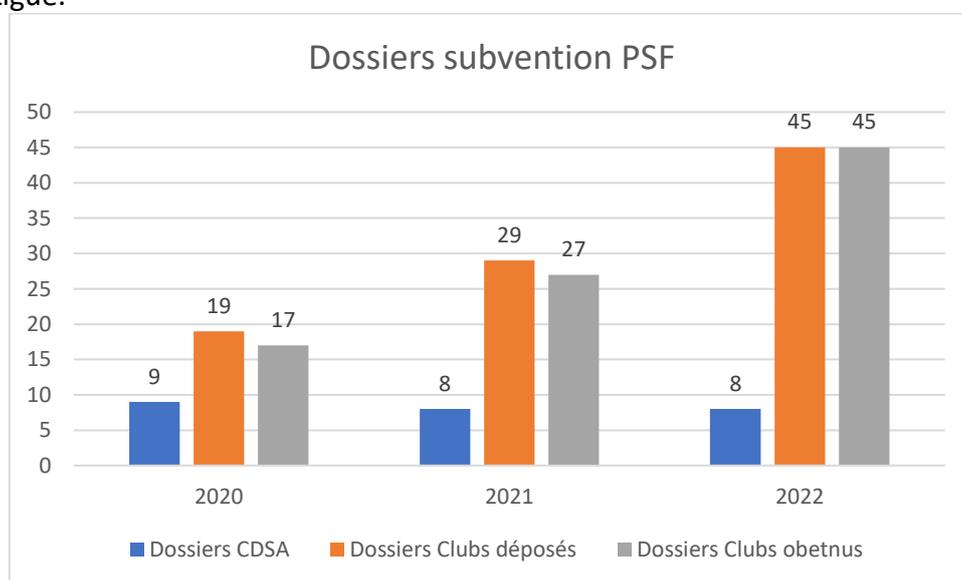
3. LE PROJET SPORTIF FÉDÉRAL

Pour la 3^{ème} année consécutive, l'Agence Nationale du Sport a responsabilisé de nouveau les Fédérations Sportives, dont la Fédération Française du Sport Adapté, pour leur permettre de décliner au niveau territorial leurs objectifs de développement à travers la mise en œuvre des Projets Sportifs Fédéraux (PSF).

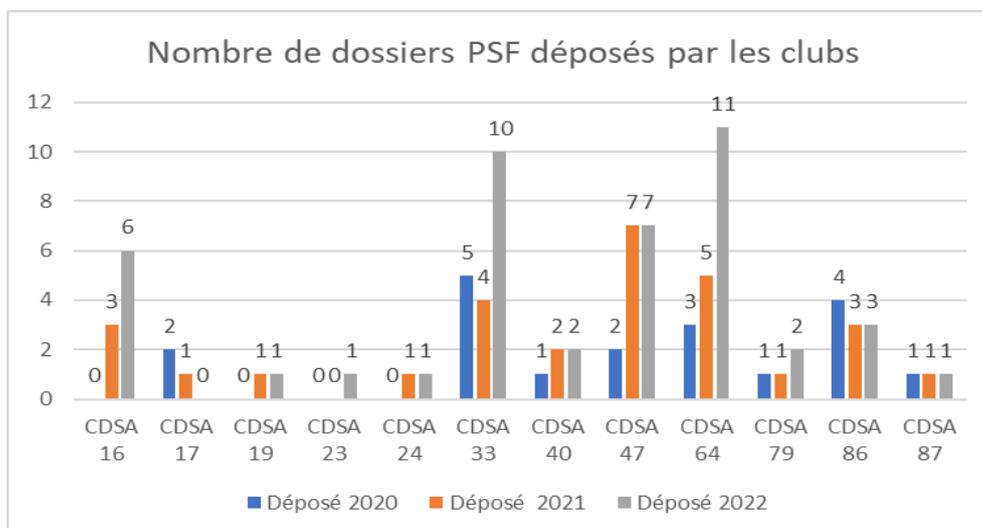
Le PSF de la FFSA poursuit une ligne stratégique fédérale à l'horizon 2024, dans une logique de développement des pratiques Sport Adapté pour tous, sur l'ensemble du territoire métropolitain et ultramarin. Il se réfère aux 3 grands axes du projet fédéral :

- Axe 1 : Pratique sportive - Amplifier l'offre de la pratique d'activités physiques et sportives adaptées à chacun
- Axe 2 : Autres pratiques associatives - Favoriser l'engagement des personnes en situation de handicap mental, psychique et/ou présentant des TSA, dans la prise de responsabilité au sein de la vie associative fédérale
- Axe 3 : Réussir l'héritage partagé des Global Games 2023 et des Jeux Paralympiques 2024

Cette année, la vérification de l'éligibilité et la complétude administrative des dossiers des CDSA et des clubs est revenu à la Ligue.



45 dossiers ont été déposés par les clubs et 8 par les CDSA, et la totalité d'entre eux ont obtenu une subvention.

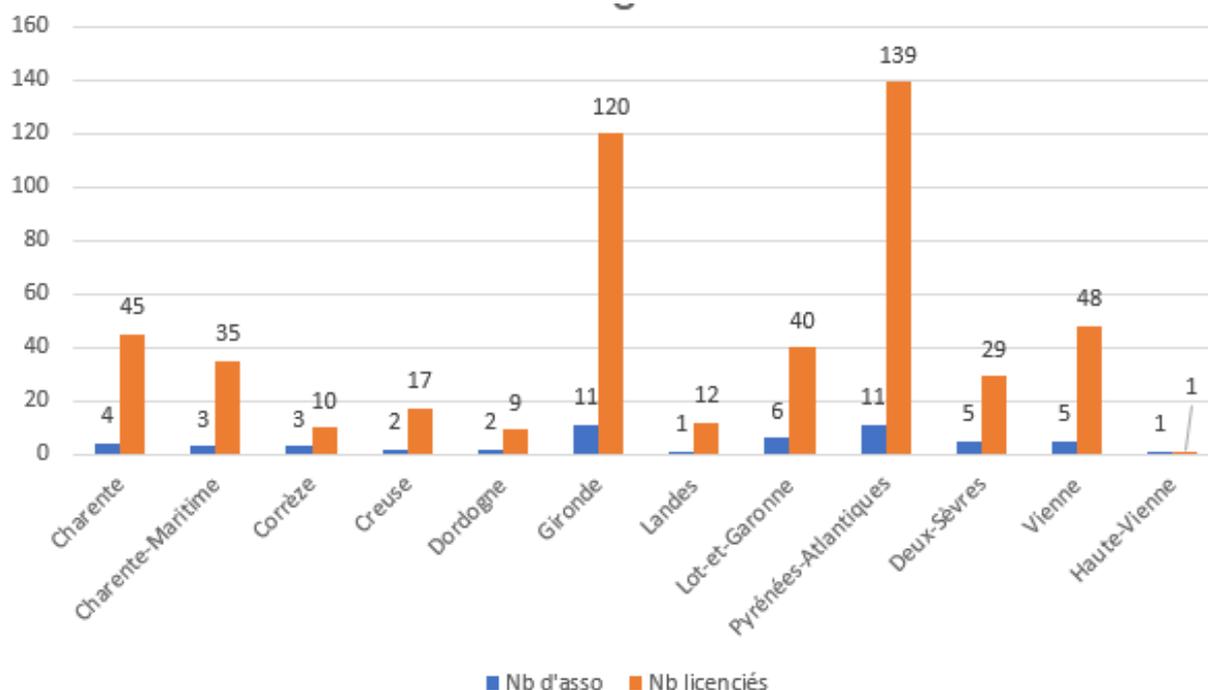


Les CDSA avec la Ligue accompagnent les clubs pour la complétude de leur dossier, et en 2022, 11 associations du CDSA64 ont été subventionnées, 10 du CDSA33, 7 du CDSA47 ou encore 6 du CDSA16.

4. PASS'SPORT



Lancé en juin 2021 par le Gouvernement, le dispositif **PASS'SPORT** a pour but de favoriser l'inscription des personnes de moins de 30 ans en situation de handicap dans les clubs sportifs (50€) et soutenir le secteur sportif associatif. En ce qui concerne la Nouvelle-Aquitaine, 505 sportifs licenciés Sport Adapté contre 199 l'année dernière en ont bénéficié durant le dernier semestre 2022, provenant de 54 associations contre 24 en 2021.



Cette aide a touché des associations de tous les départements de la Région, pour un total cumulé de 25 250€. Bravo aux Pyrénées-Atlantiques (11 associations) et à la Gironde (11) d'avoir mobilisé le plus de clubs, ainsi qu'à Olagarroa (64), Sport Athlétique Mérignacais (33) et Jonzac Sport Adapté (17) d'avoir fait profiter aux sportifs de ce dispositif à hauteur respectivement de 60, 35 et 30 jeunes de moins de 30 ans.

ASSOCIATIONS SPORT ADAPTÉ AYANT BENEFICIÉ DU PASS'SPORT 2022

NOM	Département	Nb licenciés	Aide €
OLAGARROA SPORT ADAPTE ET LOISIRS PAYS BASQUE	Pyrénées-Atlantiques	60	3000
SPORT ATHLETIQUE MERIGNACAI	Gironde	35	1750
JONZAC SPORT ADAPTE JO SP AD	Charente-Maritime	30	1500
ADAPEI CHARENTE	Charente	28	1400
EN AVANT CAZALA	Lot-et-Garonne	21	1050
MEDOC ENFANCE HANDICAP	Gironde	20	1000
ASSOCIATION CULTURELLE ET SPORTIVE DU CASTEL DE NA	Pyrénées-Atlantiques	17	850
DAUPHINS DE LA SECTION PALOISE	Pyrénées-Atlantiques	17	850
SPORT ET PARTAGE C PAU CIBLE	Pyrénées-Atlantiques	17	850
ASSOCIATION SPORTIVE ALOUETTE BERSOL	Gironde	14	700
ENTENTE SPORTIVE DE BRUGES	Gironde	14	700
ASSOCIATION SPORTIVE, CULTURELLE ET DE LOISIRS A S C	Landes	12	600
COMITE DEPARTEMENTAL SPORT ADAPTE DES PYRENEES A	Pyrénées-Atlantiques	12	600
ADAP TON SPORT	Vienne	11	550
STADE POITEVIN TENNIS DE TABLE	Vienne	11	550
ASSOCIATION SPORTIVE SCOLAIRE DE LA ROSERAIE	Creuse	10	500
FOOTBALL CLUB GIRONDE LA REOLE F C G R	Gironde	10	500
ASSOCIATION SPORTIVE ADAPTEE CHATELLERAUDAISE	Vienne	10	500
POITIERS CEP BASKET BALL	Vienne	10	500
LES ANTILOPES HANDISPORT	Charente	9	450
LA GIVRE EN MAI	Deux-Sèvres	9	450
PERIGNE TENNIS DE TABLE	Deux-Sèvres	9	450
SPORT ADAPTE TOUS ENSEMBLE, LIBERTE ET ACCESSIBILIT	Lot-et-Garonne	8	400
L ARCHE EN CHARENTE	Charente	7	350
SPAC SPORT ET PARTAGE, ADAPT S CREUSOIS	Creuse	7	350
ACTION PLEIN R	Gironde	7	350
LES GRINGAETS	Gironde	7	350
PYRENEA SPORTS	Pyrénées-Atlantiques	7	350
ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE ENERGIE 19	Corrèze	6	300
COMITE DEPARTEMENTAL SPORT ADAPTE VIENNE	Vienne	6	300
CLUB SPORTIF COMMUNE THOUARSAISE TENNIS DE TABLE	Deux-Sèvres	5	250
ENJEUX , ASSOCIATION SPORT ADAPTE DU BOCAGE	Deux-Sèvres	5	250
LOUBEJAC SPORTS ET LOISIRS	Dordogne	5	250
ECOLE DE JUDO DE TRESSES	Gironde	5	250
GRAIN DE FOLIE	Gironde	5	250
NOUVEL HORIZON	Lot-et-Garonne	5	250
RUGBY CLUB DE PUILBOREAU	Charente-Maritime	4	200
ASSOCIATION BERGERACOISE DE SPORT ADAPTE	Dordogne	4	200
ASSOCIATION SPORTIVE LAFITTOISE	Lot-et-Garonne	4	200
ARGENTAT DORDOGNE CANOE KAYAK	Corrèze	3	150
LOS SAUTAPRATS DE COARRAZE NAY	Pyrénées-Atlantiques	3	150
BARIE CASTETS BASKET CLUB	Gironde	2	100
MESPLES AVENTURES PEP	Pyrénées-Atlantiques	2	100
TENNIS CLUB DE LONS	Pyrénées-Atlantiques	2	100
KARATE ANGOULEME SOYAUX K A S	Charente	1	50
CLUB PONGISTE D AIGREFEUILLE	Charente-Maritime	1	50
L ENVOL E CHAMBERTOISE ALEC	Corrèze	1	50
AMICALE SPORTIVE NIORTAISE	Deux-Sèvres	1	50
JUDO CLUB SAUVETERRIEN	Gironde	1	50
LIMOGES ATHLE	Haute-Vienne	1	50
ENTENTE SPORTIVE DU BRUILHOIS BASKET BALL	Lot-et-Garonne	1	50
TENNIS DE TABLE PASSAGEOIS T T P	Lot-et-Garonne	1	50
FOOTBALL CLUB OLORONAI	Pyrénées-Atlantiques	1	50
UNION SPORTIVE SAINT PALAIS AMIKUZE JUDO	Pyrénées-Atlantiques	1	50

II. INSTANCES DE LA LIGUE

1. COMPOSITION DU BUREAU

Président : M. Jean-Claude RIBERT, coordonnateur du service sport, intégration et développement du 40,

1^{er} Vice-Président : M. Didier VALLOIS, moniteur-éducateur, Président CDSA87,

2^{ème} Vice-Président : M. Claude GISSOT, éducateur sportif retraité, Secrétaire Général FFSA,

3^{ème} Vice-Présidente : Mme. Elisabeth COHEN, responsable sport et culture retraitée, Présidente CDSA16,

Trésorier : M. Hervé LAULHAU, directeur d'établissements, Président CDSA24,

Trésorier Adjoint : M. Alain BOSC, dessinateur industriel retraité,

Secrétaire Général : M. Jean-Paul QUOIX, ingénieur retraité,

Secrétaire Général Adjoint : M. Jean-François PREVOST, directeur d'établissement retraité,

2. COMPOSITION DU COMITÉ DIRECTEUR

Mme Marie-Odile BLIN-PREVOST, retraitée de l'éducation nationale, Présidente CDSA47,

Mme Brigitte DARROUSSAT, infirmière psychiatrique retraitée,

Mme Catherine FAYOLLET, médecin psychiatre, médecin du sport,

Mme Patricia VIGNAU, éducatrice sportive,

M. Bernard BREQUE, responsable opérationnel TIGF retraité, Président CDSA64,

M. Olivier GRIN, coordonnateur du CDOS33, Président CDSA33,

M. Jean LACOMME, retraitée SNCF,

M. Erick ZELENAI, sportif,

M. Eric BALDIN, éducateur sportif,

M. Gabriel DAMIEN, coordonnateur du service sport, intégration et développement du 40, Président CDSA40,

M. François SERRADEILL, enseignant APA.

3. INVITÉ PERMANENT AU COMITÉ DIRECTEUR

M. Henri MIAU, retraité, directeur de structures sportives, ancien DTN FFSA.

4. RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR

Le Comité Directeur s'est réuni à dix reprises en 2022 :

 Mardi 11 janvier 2022	Visioconférence – 11 présents + 2 invités
 Mardi 8 février 2022	Visioconférence – 11 présents + 4 invités
 Mardi 8 mars 2022	Visioconférence – 11 présents + 6 invités
 Mardi 26 avril 2022	Visioconférence – 9 présents + 2 invités
 Jeudi 2 juin 2022	Visioconférence – 9 présents + 3 invités
 Mardi 28 juin 2022	Hybride à Rouffiac (24) – 4 visio + 6 présents + 2 invités
 Mardi 6 septembre 2022	Hybride à MRS Talence – 2 visio + 8 présents + 3 invités
 Jeudi 20 octobre 2022	Hybride à MRS Talence – 7 visio + 5 présents + 3 invités
 Mardi 15 novembre 2022	Hybride à MRS Talence – 4 visio + 7 présents + 4 invités
 Mardi 13 décembre 2022	Hybride à MRS Talence – 5 visio + 8 présents + 8 invités

5. RÉUNIONS DU CONSEIL DES PRÉSIDENT·E·S DES COMITÉS DÉPARTEMENTAUX SPORT ADAPTÉ

3 réunions du Conseil des Président·e·s de CDSA étaient programmées :

-  Vendredi 4 février 2022 Visioconférence – 4 présents + 4 invités
-  Mardi 28 juin 2022 Hybride à Rouffiac (24) – 1 visio + 4 présents + 5 invités
-  Jeudi 20 octobre 2022 Programmé mais non réalisé faute de participants suffisants

6. MANDATS NATIONAUX OU REGIONAUX DES MEMBRES DU COMITÉ DIRECTEUR

3 membres du Comité Directeur ainsi que notre invité permanent ont également un mandat au sein du **Comité Directeur de la FFSA** :

-  Henri MIAU en qualité de Président d'Honneur, Président du Comité d'Éthique et de Déontologie de la FFSA
-  Claude GISSOT en qualité de Secrétaire Général
-  Olivier GRIN, élu responsable de la Formation
-  Catherine FAYOLLET, élu, médecin en charge de l'éligibilité et référente Sport-Santé

Auprès du **Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF)**, Claude GISSOT siège au Conseil d'Administration et est également le représentant suppléant régional.

La Ligue Sport Adapté est également présente au sein de la **Conférence Régionale du Sport (CRdS)**, présidée par Philippe SAÏD, Président du CROS. 2 élus sont suppléants au sein des représentants du mouvement sportif, Claude GISSOT en tant que représentant suppléant du CPSF, et Jean-Claude RIBERT en tant que représentant suppléant d'une fédération sportive agréée affinitaire ou multisport.

Des groupes de travail (GT) ont été mis en place, ouverts à des techniciens salariés. Dans le **GT « Parasports »** se trouvent Jean-Claude RIBERT, Laure DUGACHARD, Bastien BOISSINOT (Directeur LSANA) et Elodie PHILIPPONNEAU (Directrice CDSA86), et Laure DUGACHARD fait également partie du **GT « Stratégie et Prospective »**.

Jean-Claude RIBERT est élu au sein du **Conseil d'Administration du Comité Régional Olympique et Sportif de Nouvelle-Aquitaine**.

7. EQUIPE DE 7 SALARIÉS ET D'UNE CTN

Conseillers Techniques Fédéraux (5 ETP) :

-  **Mme Camille FILLOL-VERBIGUIÉ**, salariée depuis septembre 2015, Responsable de la Zone Nord-Ouest, basée à Poitiers,
-  **Mme Sarah GOMER**, salariée depuis novembre 2019, Responsable de la Formation, basée à Talence,
-  **Mme Alice DUNOUHAUD**, salariée depuis octobre 2021, Responsable de la Zone Nord-Est, basée à Limoges.
-  **Mme Anaïs FEILLARD**, salariée depuis février 2022, Responsable de la Zone Sud-Ouest, basée à Talence,
-  **M. Jeremy RABU**, salarié depuis octobre 2022, Responsable du Pôle d'Excellence Régional et Formations (PERF, Haut-Niveau), basé à Talence.

Secrétaire-comptable (0,60 ETP) : Mme Samira MOUMNI, salariée depuis septembre 2022, basée à Talence.

Directeur Administratif (1 ETP) : M. Bastien BOISSINOT, salarié depuis septembre 2019, basé à Talence.

Conseillère Technique Nationale : Mme Laure DUGACHARD, depuis le 1^{er} septembre 2021, affectée à la DRAJES Nouvelle-Aquitaine (50% missions régionales, 50% missions nationales auprès de la FFSA)

8. PLAN DE DEVELOPPEMENT 2022-2025

La Fédération a présenté le nouveau projet fédéral 2022-2025 lors de la semaine fédérale fin mars 2022. La Ligue en a dégagé son plan de développement régional 2022-2025 lors du séminaire de l'Equipe Technique Régionale en juillet 2022, et il a été approuvé définitivement lors du Comité Directeur du 20 octobre. Après, chaque CDSA le décline à son tour en fonction de sa stratégie territoriale.

Vous pouvez le consulter en cliquant ici → [Plan de développement Ligue Sport Adapté Nouvelle Aquitaine](#)



de
rançai
Sport
Adapté



III. STATISTIQUES SAISON 2021-2022

Les chiffres cités ci-dessous proviennent des statistiques lors de la clôture de la saison sportive 2021-2022 (août 2022).

1. LICENCIÉS SUR LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

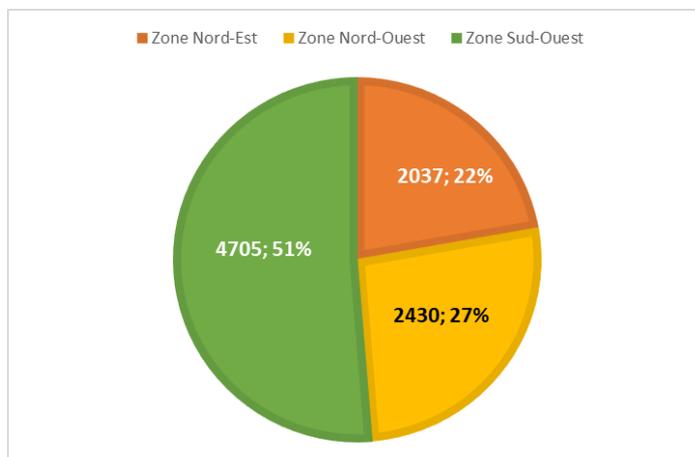


Figure 3 : Répartition des licences sur la région Nouvelle-Aquitaine

a. REPARTITION DES LICENCIÉS PAR ZONE

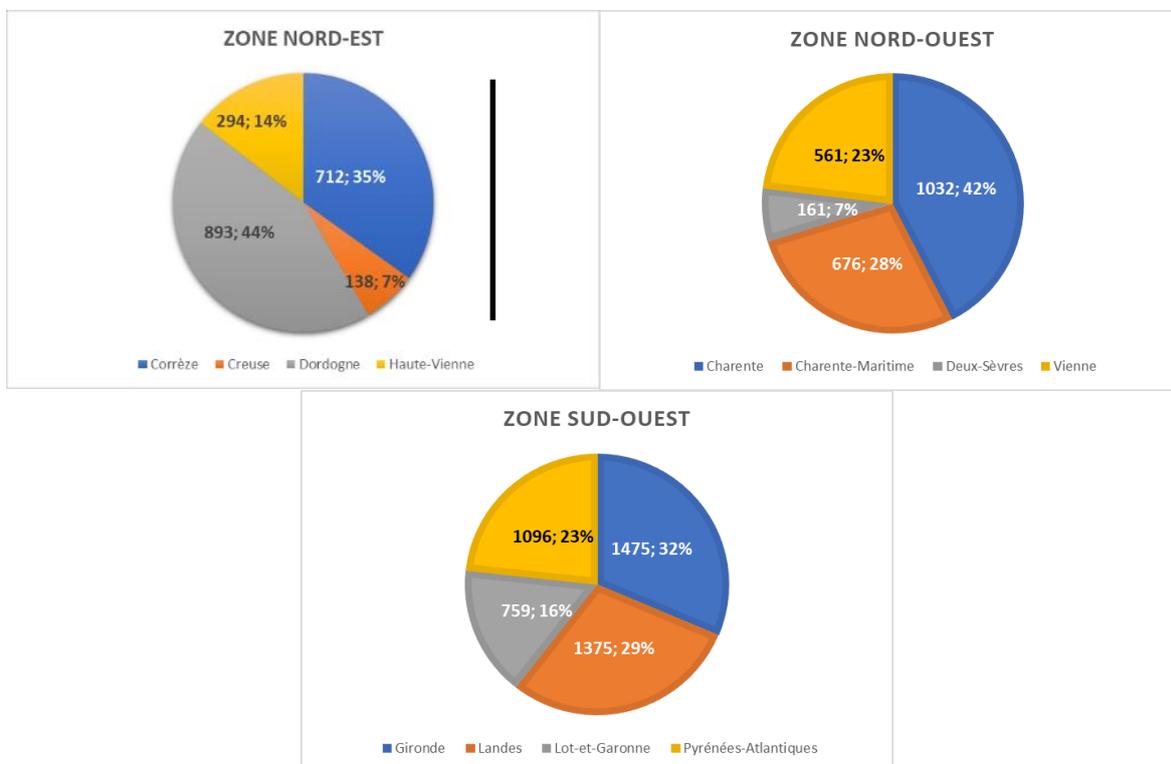


Figure 4 : Répartition des licences sur les zones de la région Nouvelle-Aquitaine

9 331 LICENCIÉ·E·S

La saison 2021/2022 a réuni 9 931 licenciés soit 5 763 de plus que la saison précédente. La reprise des licences a été effective après l'année sportive noire 2020/2021 à cause du Covid-19.

Zones	Département	2020-2021	2021-2022	Evolution	Evolution %
 Nord-Ouest	Charente	305	1 032	+ 727	+ 238 %
	Charente-Maritime	264	676	+ 412	+ 156 %
	Deux-Sèvres	67	161	+ 94	+ 140 %
	Vienne	314	561	+ 247	+ 79 %
 Nord-Est	Corrèze	110	712	+ 602	+ 547 %
	Creuse	28	138	+ 110	+ 393 %
	Dordogne	380	893	+ 513	+ 135 %
	Haute-Vienne	96	294	+ 198	+ 206 %
 Sud-Ouest	Gironde	773	1 475	+ 702	+ 91 %
	Landes	763	1 375	+ 612	+ 80 %
	Lot-et-Garonne	450	759	+ 309	+ 69 %
	Pyrénées-Atlantiques	594	1 096	+ 502	+ 85 %
Ligue	Nouvelle-Aquitaine	4 168	9 331	+ 5 163	+ 124 %

b. REPARTITION DES LICENCIÉS PAR ÂGE ET SEXE

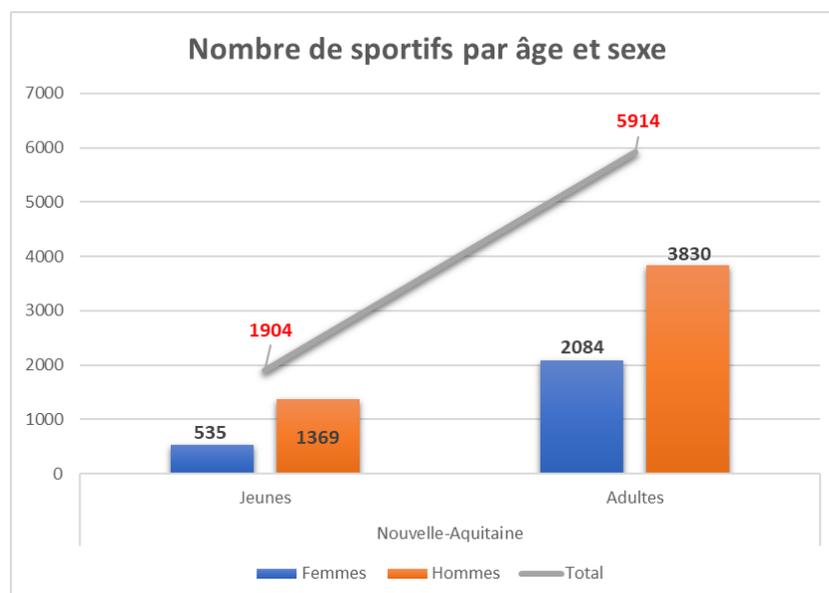


Figure 5 : Répartition du nombre de sportifs par âge et par sexe en Nouvelle-Aquitaine

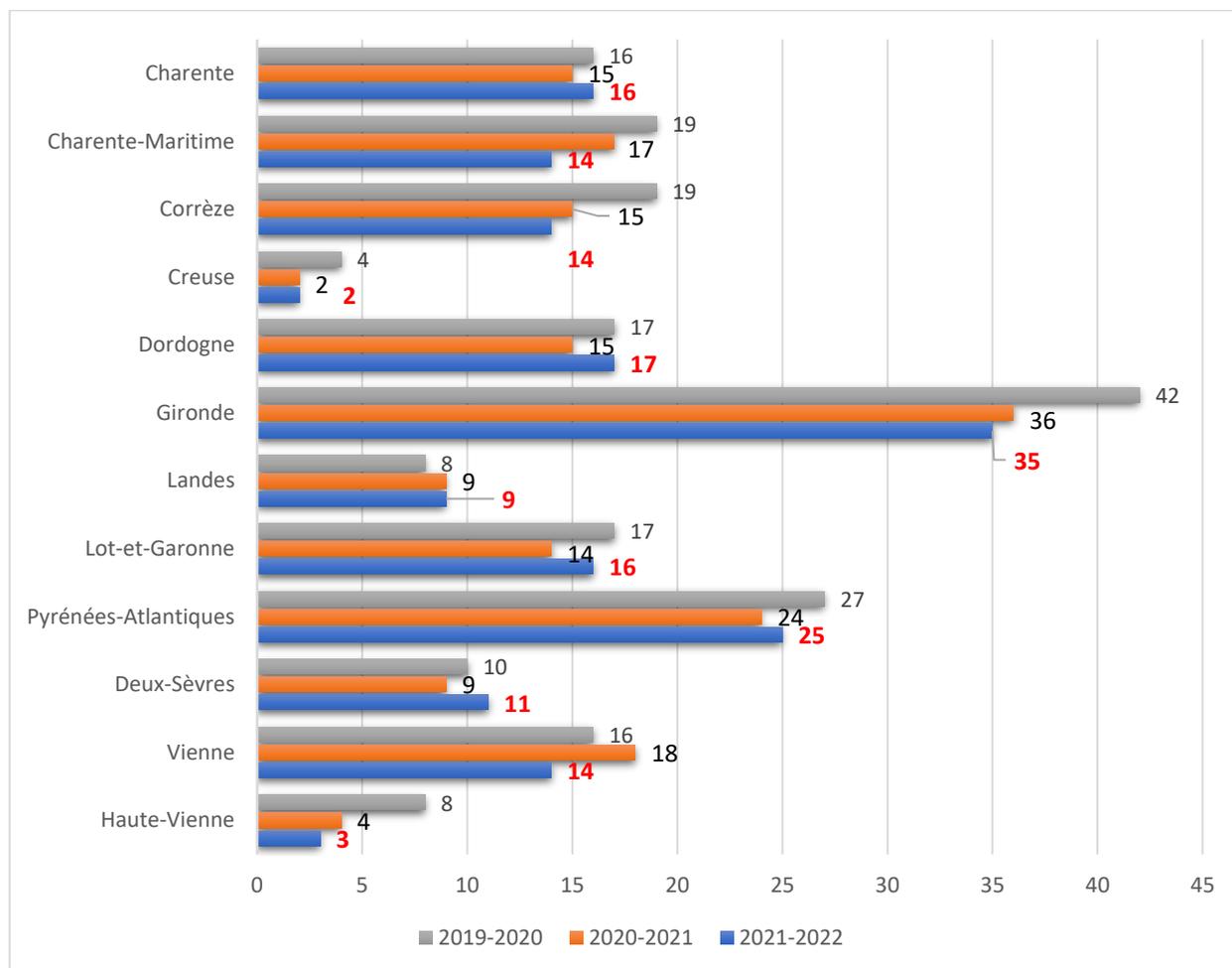
Sur la région Nouvelle Aquitaine, les jeunes sportives et sportifs (- de 21 ans) sont au nombre de 1904 avec 535 licences filles et 1369 licences garçons.

Les adultes sont au nombre 5 914 sur le territoire néo-aquitain, avec 2 084 licences femmes et 3 830 licences hommes.

2. STRUCTURES AFFILIÉES À LA FFSA EN NOUVELLE-AQUITAINE

a. REPARTITION DES ASSOCIATIONS AFFILIEES A LA FFSA EN NOUVELLE AQUITAINE

Figure 7 : Répartition des clubs affiliés à la FFSA



176 associations affiliées à la FFSA

Zones	Département	2020-2021	2021-2022	Evolution	Nouvelle Aff.	Réaffiliation	Aff. non renouvelée
 Nord-Ouest	Charente	15	16	+1	+1	+2	-2
	Charente-Maritime	17	14	-3	-	+1	-4
	Deux-Sèvres	9	11	+2	+1	+2	-1
	Vienne	18	14	-4	+3	-	-7
 Nord-Est	Corrèze	15	14	-1	-	-	-1
	Creuse	2	2	0	-	-	-
	Dordogne	15	17	+2	-	+2	-
	Haute-Vienne	4	3	-1	+2	-	-3
 Sud-Ouest	Gironde	36	35	-1	-	+4	-5
	Landes	9	9	0	-	-	-
	Lot-et-Garonne	14	16	+2	+1	+2	-1
	Pyrénées-Atlantiques	24	25	+1	+5	-	-4
Ligue	Nouvelle-Aquitaine	178	176	-2	+13	+13	-28

b. LISTING DES NOUVELLES ASSOCIATIONS SPORT ADAPTÉ

Nouvelles Associations 2021-2022

16/34 AMICALE SPORTIVE DE SOYAUX

47/32 BASKET CLUB MEZIN MONCRABEAU

64/50 JUDO CLUB COARRAZE NAY

64/51 SOCIETE NAUTIQUE DE BAYONNE

64/52 ASSOCIATION AMMETS 64

64/53 CLUB LEO LAGRANGE BAYONNE

64/54 MUGA BERRIAK « NOUVEAUX HORIZONS »

79/26 PING PONG CLUB PARTHENAISIEN

86/34 CIE DES ARCHERS DES SIX VALLEES

86/35 STADE POITEVIN FOOTBALL CLUB

86/36 CIE DES ARCHERS DU BOIS D'AMOUR

87/18 ACSS PHENIX

87/19 CAPO TENNIS DE TABLE 87

Affiliation 2022-2023 effectuée ou en cours

16/35 LA ROCHE RIVIERES TARDOIRE FC

19/33 L'ENVOLEE CHAMBERTOISE

23/06 AS SCOLAIRE IME LA ROSERAIE

33/80 GRAIN DE FOLIE

33/81 US CENON ATHLÉTISME

33/82 STADE CUBZAGUAIS ATHLÉTISME

40/15 LES ARCHERS DE ST PIERRE DU MONT

40/16 LES DAUPHINS DE ST PIERRE DU MONT

64/56 PYRENEA SPORTS

64/57 ASSOCIATION URKIROLAK

79/27 FOOTBALL CLUB DE CHAURAY

87/20 LIMOGES LANDOUGE FOOT

c. NOMBRE DE LICENCIÉS PAR ASSOCIATIONS SPORT ADAPTÉ

Sur les 176 associations de Nouvelle-Aquitaine :

- 3 ont plus de 200 licenciés
- 14 ont entre 100 et 199 licenciés
- 19 ont entre 50 et 99 licenciés
- 40 ont entre 25 et 49 licenciés
- 53 ont entre 10 et 24 licenciés
- 47 ont 9 licenciés ou moins

Vous retrouverez ci-dessous les 76 associations à plus de 25 licenciés, avec en vert la plus grande de chacun des 12 départements.

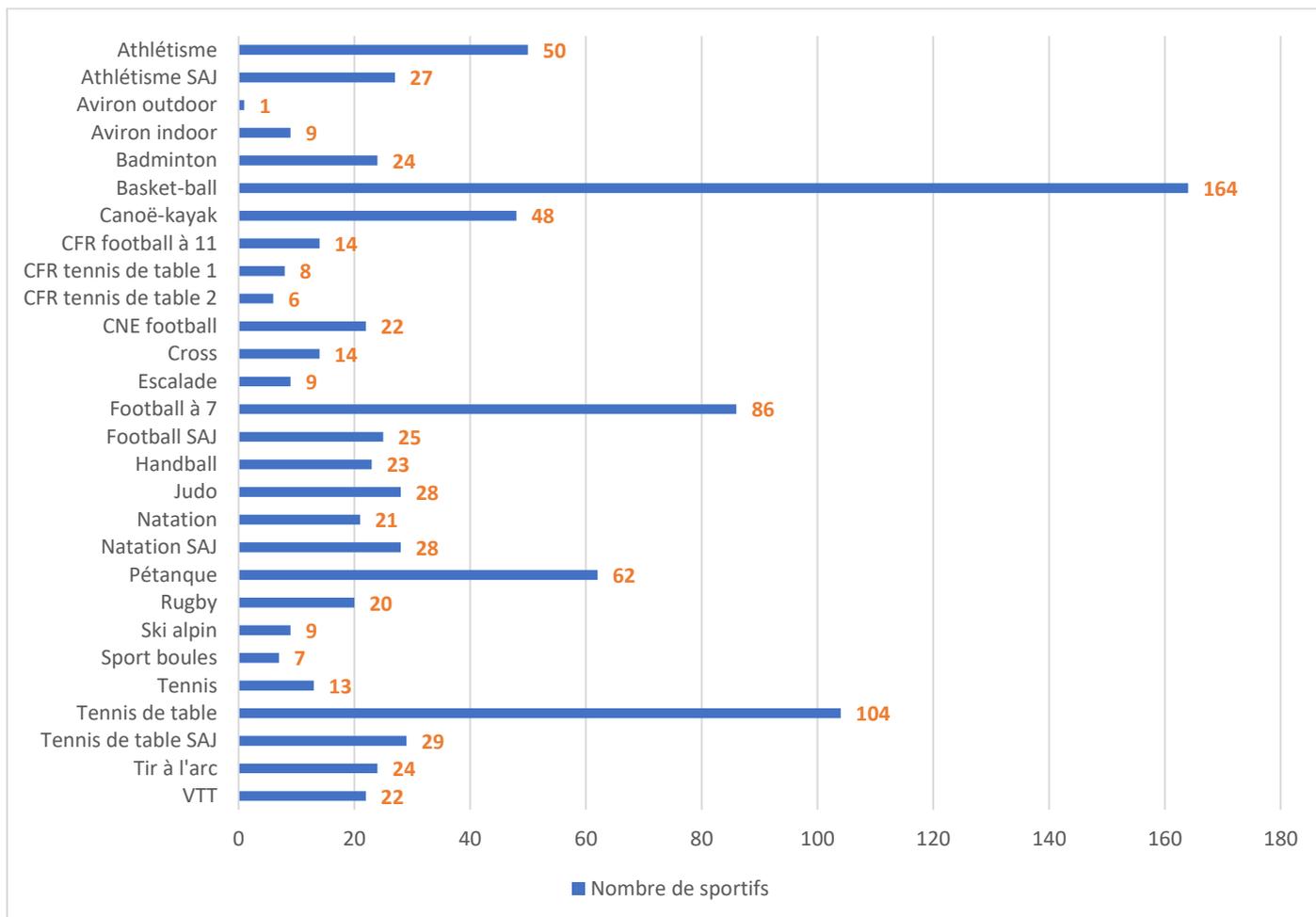
CLSMT	N° AFFILIATION	NOM DE L'ASSOCIATION	NB DE LICENCIÉS
1	40/09	ASSO. SPORTIVE ET CULTURELLE DES LANDES	573
2	33/03	ASSO. SPORTIVE ALOUETTE BERSOL (ASAB)	331
3	64/40	OLAGARROA SPORT ADAPTE ET LOISIRS PAYS-BASQUE	222
4	33/54	ACTION PLEIN AIR	154
5	24/01	ASSOCIATION BERGERACQUOISE SPORT ADAPTE (Papillon Blanc)	153
6	24/04	ASSOCIATION SPORT CULTURE LOISIRS	149
7	64/41	SPORT ET PARTAGE C PAU CIBLE	147
8	17/05	JONZAC SPORT ADAPTE	143
9	16/09	ADAPEI CHARENTE SECTION ALSPH	120
10	47/16	STELA 47	120
11	87/18	ASSOCIATION PHENIX	114
12	40/05	ASSO. SPORTIVE DES CIGALONS	113
13	40/13	ASC CAMINANTE	113
14	33/11	ENTENTE SPORTIVE BRUGES	110
15	23/05	SPAC	109
16	17/09	CLUB PONGISTE D'AIGREFEUILLE	104
17	40/08	ASSO. L'AIRIAL (CHÂTEAU DE CAUNEILLE)	102
18	40/02	AS ACTION SANITAIRE ET SOCIALE "Le Cottage"	99
19	86/12	ASSO.SPORTIVE ADAPTEE CHATELLERAUDAISE	96
20	24/21	SARLAT SPORT ADAPTE	90
21	16/12	KARATE ANGOULEME SOYAUX	80
22	24/06	LOUBEJAC SPORTS ET LOISIRS Les Voiles	74
23	17/42	LES VOILES DE L'AMITIE EN PAYS ROYANNAIS	71
24	24/07	ASSOCIATION SPORTIVE DE LA PRAIRIE	70
25	17/29	JUDO CLUB CHAPELAIN	69
26	24/18	ASSOCIATION LES VERGNES SPORT	68
27	33/01	ASSO. SPORTIVE ET DE LOISIRS DU LIBOURNAIS	63
28	64/04	ASSO. SPORTIVE CULTURELLE - BEILA BIDIA	61
29	64/21	MESPLES AVENTURES PEP	60
30	33/40	LIBOURNE MISERICORDE AVENTURE	57
31	33/17	ASSO. GIRONDINES DES ACTIVITEES PROTEGEES	56
32	47/19	CERCLE ASSOCIATIF POUR LES SPORTS ET LA CULTURE	56
33	24/02	ASSOCIATION SPORTS ADAPTES (John Bost)	54
34	40/07	FOYER SOCIO CULTUREL ET SPORTIF "Espérance"	53

35	47/05	ASA MARMANDAIS - Maison Arc en Ciel	51
36	33/73	FOOTBALL CLUB GIRONDE LA REOLE	50
37	17/22	JUDO CLUB ROCHEFORTAIS	45
38	33/32	LES GRINGALET	45
39	47/08	ASSO. NOUVEL HORIZON	45
40	47/17	EN AVANT CAZALA	44
41	64/29	JUDO CLUB OGEU	44
42	47/03	SOLINCITE	43
43	24/16	CLAIRVIVRE SPORTS ET LOISIRS	41
44	47/21	ASSO. SPORTIVE LAFITTOISE	41
45	64/42	DAUPHINS DE LA SECTION PALOISE	41
46	33/46	ASSOCIATION EVA D'&VOUS	39
47	47/23	AMICALE LAIQUE D'AGEN	39
48	86/19	ADAP'TON SPORT	39
49	33/74	ENTENTE SPORTIVE BLANQUEFORTAISE FOOTBALL	38
50	64/18	ASSO ATXIK	38
51	79/14	NIORT TENNIS DE TABLE (EX ART ET SPORT NIORT)	38
52	47/13	ASSO. SPORT LOISIRS	37
53	19/23	ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE ENERGIE 19	36
54	33/30	ASS. SPORTIVE IME DON BOSCO	36
55	24/05	IME BAYOT SARRAZI SPORT ADAPTE	35
56	33/08	A.S. DU CATA DE CAPTIEUX	35
57	33/19	ASSO. SPORTIVE BEL AIR	35
58	64/26	ASSO SPORTIVE STE ELISABETH	35
59	33/28	SPORT ADAPTE LE BARP	34
60	87/10	LIMOGES ATHLE	34
61	64/36	LES POTTOKS	33
62	19/20	Association Culturelle et Sportive Servières le Château / St Privat	32
63	86/15	STADE POITEVIN - TENNIS DE TABLE	32
64	19/17	Boulou Ateliers Loisirs « BAL »	31
65	40/10	ASSO. DES AMIS DE L ARCOLAN	31
66	79/18	AMICALE SPORTIVE NIORTAISE BASKET BALL	31
67	64/02	ASSO SPORT ENSO	30
68	17/39	UNION SPORTIVE SAINTAISE TT	29
69	33/65	SPORT ATHLETIQUE MERIGNACAIS	29
70	33/60	BARIE CASTETS BASKET CLUB	28
71	16/30	CLUB OMNISPORTS COURONNAIS TENNIS DE TABLE	26
72	33/50	ECOLE JUDO TRESSES	26
73	16/25	L'ARCHE EN CHARPENTE	25
74	79/13	PERIGNE TENNIS DE TABLE	25
75	86/18	EP POITIERS BASKET BALL	25
76	86/29	JUDO CLUB VIVONNOIS	25

3. RÉSULTATS DES NEO-AQUITAIN·E·S AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE 2022

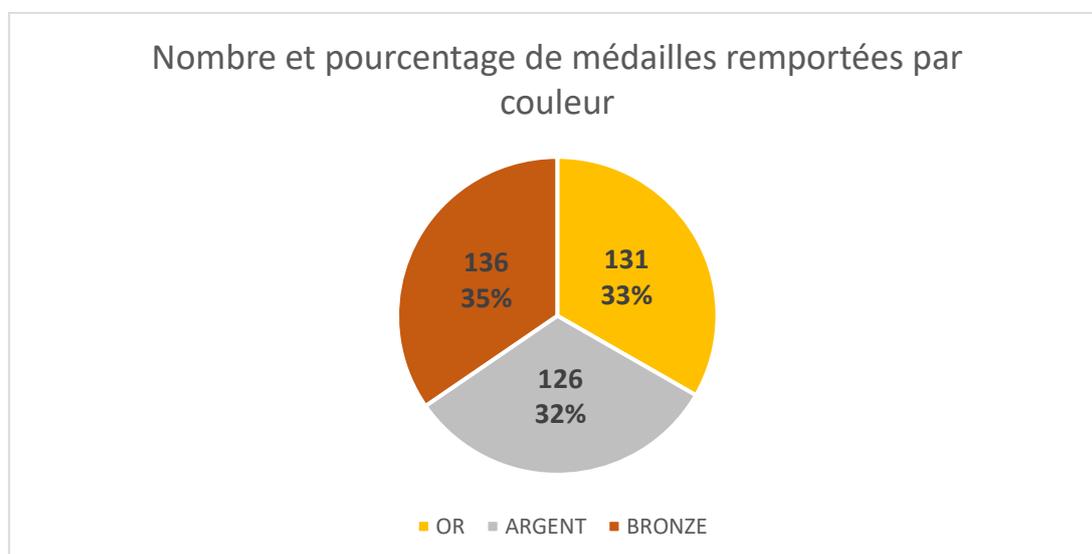
[Vous trouvez le détails des résultats des néo-aquitain-e-s aux CF en cliquant ici.](#)

Dans le graphique ci-après, vous retrouverez le nombre de sportifs néo-aquitains ayant participé aux différents championnats de France Sport Adapté 2022 :



Au total, ce sont 897 sportifs néo-aquitains qui ont participé aux championnats de France sur l'année 2022. Cela représenterait plus de 17% du nombre total de sportifs, au niveau national, participants aux Championnats de France.

Lors de ces championnats, de nombreux sportifs sont montés sur le podium et ont remporté une médaille. Voici ci-dessous, le détail par couleur des 393 médailles remportées par les sportifs néo-aquitains en 2022 :





IV. L'ÉQUIPE TECHNIQUE RÉGIONALE

L'instruction n° DS/DSB4/2016/236 du 19 juillet 2016 définit le cadre de fonctionnement des Equipes Techniques Régionales (ETR).

L'Équipe Technique Régionale (ETR) regroupe les personnes en charge de la mise en œuvre de la politique sportive fédérale au niveau du territoire de la Nouvelle-Aquitaine répondant aux priorités ministérielles. Elle décline à l'échelon régional les directives techniques nationales de la fédération, élaborées par le/la directeur-trice technique national-e (DTN).

La déclinaison territoriale de ce partenariat s'appuie sur les projets de développement sportifs (définis pour chaque paralympiade) portés par les ligues et qui associent les comités départementaux et les clubs contributeurs.

L'ETR est chargée de la mise en œuvre des actions de promotion, de développement, de structuration, d'accès au sport de haut niveau et de formation découlant du projet sportif fédéral sur le territoire régional.

L'Etat accompagne par des moyens humains (CTS) et financiers (PSF) les actions visant :

- 1) **la promotion du sport pour le plus grand nombre** : Activités Motrices, Sport Adapté Jeunes, Sport et Autisme,...
- 2) **la prévention par le sport et protection des sportif-ve-s** : Sport Santé, Sport et Handicap Psychique, Prévention et lutte contre les violences sexuelles dans le sport, Prévention et lutte contre le dopage...
- 3) **la promotion des métiers du sport** : Formations via l'Organisme de Formation de la Ligue
- 4) **le développement du sport de haut niveau (SHN)** : Accession à la performance via le PERF (Pôle d'Excellence Régionale et Formations) et suivi des sportif-ve-s de haut niveau du territoire.

Elle s'est regroupée 7 fois à l'occasion de **5 réunions** de travail et 2 séminaires :

-  4 janvier 2022 à Talence et visioconférence – 20 participants
-  4 février 2022 à Talence et visioconférence – 23 participants
-  7 et 8 avril 2022 à Carcans – 21 participants
-  30 mai 2022 à Talence – 18 participants
-  12 et 13 juillet 2022 au Temple-sur-Lot – 22 participants
-  22 septembre 2022 à Talence – 22 participants
-  24 novembre 2022 à Talence et visioconférence – 23 participants

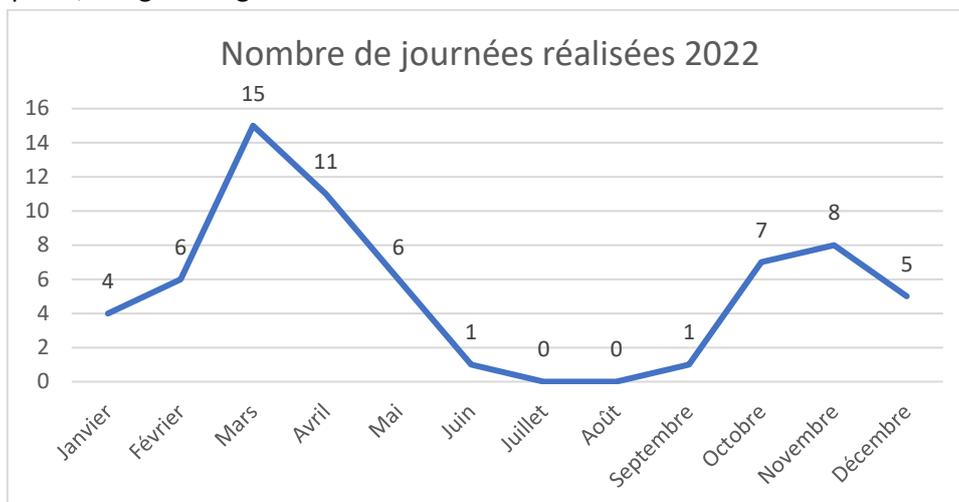
Les principales réalisations de l'ETR ont été :

- **21 Commissions Sportives Régionales (CSR)** ont été mises en place, afin de garantir l'exercice de la délégation ministérielle dans la région pour 21 para-disciplines adaptées.
La priorisation des moyens à mobiliser a été analysée au regard de 4 critères : développement compétitif et non-compétitif de la discipline, charge organisationnelle, rayonnement international, rayonnement régional.
La mobilisation de « personnes ressources », à la fois expertes de la discipline et des publics du Sport Adapté a été activée, pour renforcer l'équipe de techniciens salariés des CDSA et de la Ligue.
Une « **fiche de mission** » nominative a été envoyée à chaque technicien membre de l'ETR, qu'il soit salarié ou bénévole. Pour les salariés, les employeurs en ont aussi été destinataires.
Les **typologies de parcours de qualification** par discipline ont été revues en croisant les règlements sportifs FFSA et les « feuilles de route » de chaque CSR.
Un « **guide des rencontres régionales** » a été élaboré à cet effet pour aider les organisateurs à s'y retrouver.
- **1 projet sportif régional** a été co-construit, avec le plan de développement régional.
- **7 thématiques coordonnées** : AM, SAJ, Sport & Autisme, Sport-Santé, Sport et Handicap psychique, PERF, Formation
- 1 à 2 membres ETR par **regroupement des référents régionaux FFSA** : Sport-Santé, PERF, Foot, Ski, SAJ, AM, Aviron

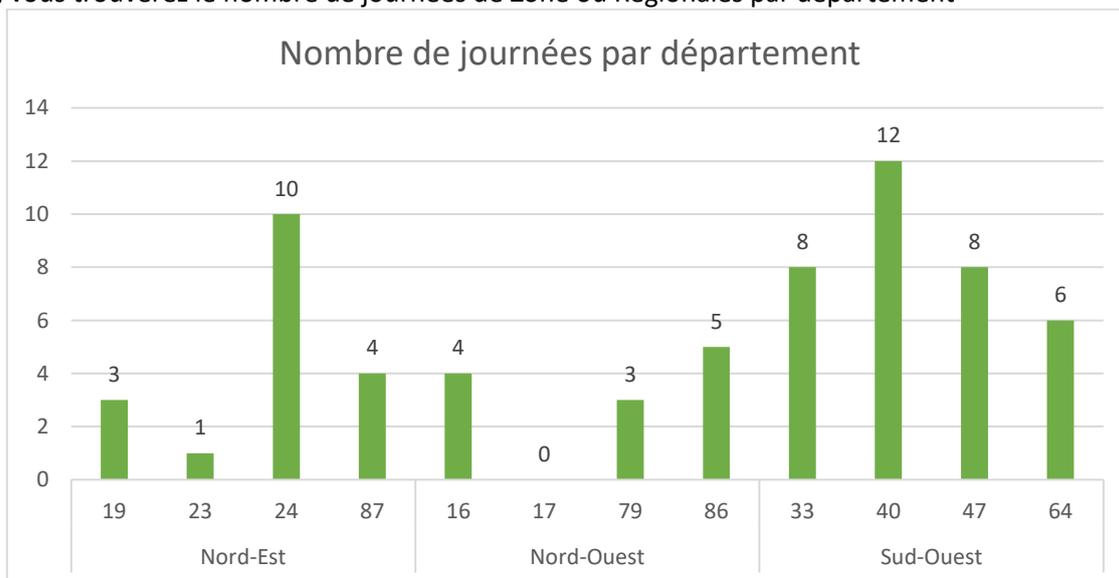
Commission Sportive	Zone	Réf./Ress.	Nom	Prénom	Dépt
Athlétisme, CROSS	Région	Référent.e	FEILLARD	Anaïs	Ligue
	ZNO	Référent.e	PHILIPPONNEAU	Elodie	86
	ZNO	Référent.e	PILLIER	Romain	33
	ZNO	Ressource	GARCIA	Isidore	86
	ZNE	Référent.e	CHAPEYRON	Lucie	87
	ZNE	Référent.e	DUNOUHAUD	Alice	Ligue
	ZSO	Référent.e	SAUZEDDE	Claudine	64
	ZSO	Ressource	DINCLAUX	Sarah	40
Aviron	Région	Référent.e	AGORRODY	Aline	64
	Région	Référent.e	PAISANT	Romain	33
Badminton	Région	Référent.e	PHILIPPONNEAU	Elodie	86
Basket-Ball	ZNO	Référent.e	FILLOL-VERBIGUIE	Camille	Ligue
	ZNE	Référent.e	FILLOL-VERBIGUIE	Camille	Ligue
	ZSO	Référent.e	CASTAGNOS	Laurie	47
	Région	Ressource	FABBRO	Thierry	33
Canoë-Kayak	Région	Ressource	LE GUELLEC	Yannick	33
	Région	Référent.e	DUNOUHAUD	Alice	Ligue
Cyclisme, VTT	ZNE	Référent.e	LIABOT	Clément	24
	ZSO	Référent.e	FOCCHANERE	Rémi	40
	Région	Référent.e	SARDINHA	Sandro	33
	Région	Ressource	DELAGE	Thierry	19
Equitation	Région	Référent.e	FILLOL-VERBIGUIE	Camille	Ligue
	Région	Référent.e	DELMAS	Lise	86
Escalade	Région	Référent.e	FOCCHANERE	Rémi	40
Football	Région	Référent.e	FEILLARD	Anaïs	Ligue
	ZNO	Référent.e	PORTE	Antonin	16
	ZNO	Ressource	VALENCON	Pierre	86
	ZNE	Référent.e	DUNOUHAUD	Alice	Ligue
	ZNE	Ressource	CESSAC	Patrice	24
	ZSO	Référent.e	PAISANT	Romain	33
	ZSO	Ressource	CAILLABA	Mathieu	64
Handball	Région	Référent.e	BOISSINOT	Bastien	Ligue
	Région	Ressource	SERRADEILL	François	33
Judo	Région	Référent.e	GOMER	Sarah	Ligue
	ZSO	Référent.e	DAMIEN	Gaby	40
	Région	Ressource	FOCCHANERE	Rémi	40
Lutte	Région	Référent.e	GOMER	Sarah	Ligue
Natation	Région	Référent.e	RABU	Jeremy	Ligue
	ZNE	Référent.e	DUNOUHAUD	Alice	Ligue
	ZSO	Référent.e	DESLUX	Charline	40
	Région	Ressource	SEBIRE	Bertrand	17
	Région	Ressource	MAGNAIN	Mathias	86
	Région	Ressource	LEMERCIER	Xavier	86
	Région	Ressource	ROY	David	86
	Région	Ressource	PEYROULET	Véronique	64
Pétanque	Région	Référent.e	FEILLARD	Anaïs	Ligue
	Région	Ressource	LACOMME	Jean	Ligue
	ZNO	Référent.e	RENIER	Mathieu	16
	ZNE	Référent.e	DUNOUHAUD	Alice	Ligue
	ZSO	Référent.e	CEZARD	Marina	47
Rugby	Région	Référent.e	LIABOT	Clément	24
	Région	Ressource	LARRONDE	Fabien	40
	Région	Ressource	SEBIRE	Bertrand	17
Ski Alpin	Région	Référent.e	AGORRODY	Aline	64
	Région	Ressource	LATASTE	Anne-Marie	64
Ski Nordique	Région	Référent.e	AGORRODY	Aline	64
Tennis	Région	Référent.e	BOISSINOT	Bastien	Ligue
	ZNE	Ressource	LIABOT	Clément	24
Tennis-de-Table	Région	Référent.e	RABU	Jeremy	Ligue
	Région	Ressource	BESNAULT	Guillaume	17
	ZSO	Ressource	HAUSPIE	Patrick	40
	ZSO	Ressource	DUGARRY	Carole	40
Tir à l'Arc	Région	Référent.e	GOMER	Sarah	Ligue
	ZNO	Référent.e	FILLOL-VERBIGUIE	Camille	Ligue
	ZNO	Ressource	LE FLOCH	Chantal	86
	ZNE	Référent.e	LIABOT	Clément	24
	ZSO	Référent.e	CASTAGNOS	Laurie	47
Triathlon et disc. ench.	Région				

Bilans des rencontres

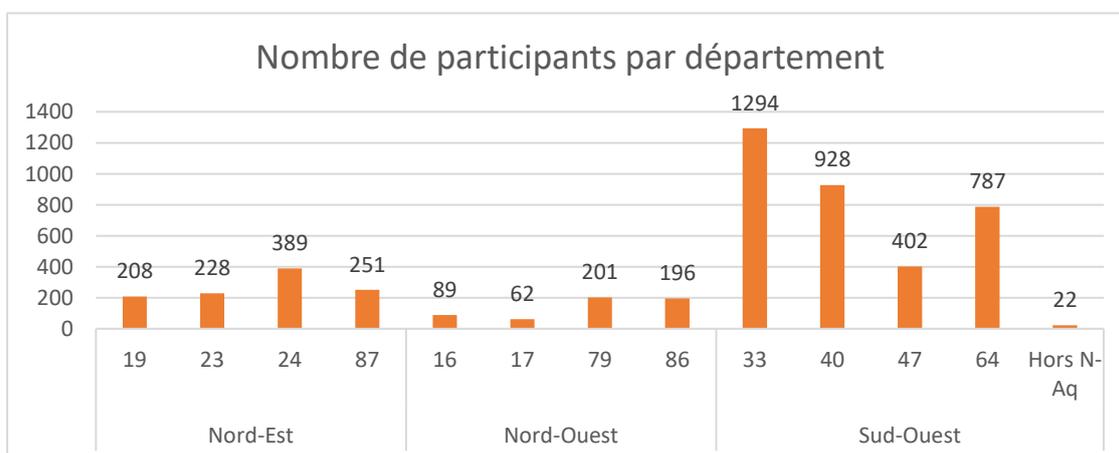
Vous trouverez ci-dessous un graphique indiquant le nombre de journées régionales et de zones par mois ayant pu être réalisées sur l'année. Malgré l'annulation de quelques journées encore du fait du Covid ou d'un nombre trop restreint de participants, la Ligue a organisé 64 rencontres.



Ci-dessous, vous trouverez le nombre de journées de Zone ou Régionales par département



Ci-dessous, vous connaîtrez la provenance des sportifs et sportives aux journées régionales ou de zone. Sur la totalité des journées régionales, 208 participants venaient de la Corrèze (19).



Activité	Public	Date 2022	Lieu 2022	Participants 2022 par Zone			Total Participants 2022
				ZNO	ZNE	ZSO	
Athlétisme	Adultes	14/05/2022	Marmande (47)	3	0	37	40 Sportifs 10 Assos
Badminton	Adultes	01/10/2022	Poitiers (86)	Annulé faute de participants			
Basket	HandiLandes	20/05/2022	Mont-de-Marsan (40)	0	0	115	115 Sportifs 13 Assos
Canoé-Kayak	Toutes catégories	15/06/2022	Ussel (19)	0	33	0	33 Sportifs 7 Assos
Football	Coupe des Sélections Dép. -21ans	09/03/2022	Tartas (40)	0	0	30	30 Sportifs 2 CDSA
	Coupe Rafa Macias	20/05/2022	Mont-de-Marsan (40)	0	0	190	190 Sportifs 17 Assos
Futsal	Adultes	17/12/2022	Eysines (33)	0	9	50	59 Sportifs 5 Assos
Handball	Adultes	15/05/2022	Bruges (33)	0	0	23	23 Sportifs 2 Assos
		05/11/2022	Bruges (33)	0	7 (du 12)	43	50 Sportifs 4 Assos
Judo	Toutes catégories	22/01/2022	Coulounieix-Chamiers (24)	Annulé – COVID-19			
Natation	Adultes	26/03/2022	Mérignac (33)	6	1	19	26 Sportifs 8 Assos
Pétanque (Finales)	Adultes	02/04/2022	Bassens (33)	31	47	98	176 Sportifs 26 Assos
Rugby	Adultes	16/04/2022	Périgueux (24)	10	22	(8 du 82)	40 Sportifs 3 Assos
VTT	Toutes catégories	30/03/2022	Baleymas (24)	0	35	0	35 Sportifs 6 Assos
Ski	Toutes catégories	29/01/2022	Gourette (64)	0	0	10	10 Sportifs 2 Assos

13 para disciplines adaptées proposées régionalement ou interrégionalisent, correspondant à 15 journées dont 2 annulées. 5 ont eu lieu dans le 33, 3 dans le 40, 2 dans le 24, 1 dans le 64, 1 dans le 47 et 1 dans le 19.

En cumulé, 615 participants de la ZSO, 154 de la ZNE et 50 de la ZNO, pour un total de 834 participations (dont 15 hors Nouvelle-Aquitaine).

Activité	Public	Date 2022	Lieu 2022	Participants 2022 par CDSA				Total Participants 2022
				33	40	47	64	
Athlétisme	SAJ	13/04/2022	Marmande (47)	6	29	31	0	66 Sportifs 5 Assos
Cross	Adultes	26/11/2022	Gujan-Mestras (33)	3	7	3	1(24)	14 Sportifs 7 Assos
	Adultes Découverte			28	19	0	0	47 Sportifs 6 Assos
Basket	Adultes	29/01/2022	Lafitte sur Lot (47)	0	39	26	50	115 Sportifs 13 Assos
		26/02/2022	Aubiac (47)	19	55	36	80	190 Sportifs 13 Assos
		16/04/2022	Serres-Castet (64)	20	48	39	60	167 Sportifs 14 Assos
		19/11/2022	Monségur (40)	36	56	38	83	253 Sportifs 147 Assos
		10/12/2022	Lafitte sur Lot (47)	21	33	43	46	143 Sportifs 14 Assos
	SAJ	11/05/2022	Mezin (47)	28	18	10	19	75 Sportifs 7 Assos
Football	Adultes	08/01/2022	Sauvagnon (64)	36	8	0	22	76 Sportifs 5 Assos
		05/02/2022	Bayonne (64)	115	33	0	53	200 Sportifs 12 Assos
		12/03/2022	Mérignac (33)	117	33	0	53	202 Sportifs 13 Assos
		09/04/2022	Capbreton (40)	117	33	0	53	202 Sportifs 13 Assos
		12/11/2022	Sauvagnon (64)	130	37	0	56	223 Sportifs 13 Assos
	SAJ	06/04/2022	Mont de Marsan (40)	30	25	0	10	65 Sportifs 5 Assos
Escalade	Toutes catégories	05/03/2022	Bayonne (64)	1	5	0	14	20 Sportifs 6 Assos
Natation	SAJ	02/03/2022	Mont de Marsan (40)	0	8	0	5	13 Sportifs 3 Assos
Pétanque	Adultes	12/02/2022	Sainte Livrade (47)	81	47	24	7	159 Sportifs 14 Assos
		19/03/2022	Marmande (47)	92	72	23	7	194 Sportifs 14 Assos
		08/10/2022	Bassens (33)	106	95	32	6	239 Sportifs 16 Assos
Tennis de Table	Adultes	05/03/2021	Mont de Marsan (40)	25	26	3	9	63 Sportifs 9 Assos
	SAJ	16/03/2021	Mont de Marsan (40)	4	23	0	3	30 Sportifs 3 Assos
Tir à l'Arc	Adultes	05/02/2022	Gabarret (40)	5	4	13	0	22 Sportifs 7 Assos
VTT	SAJ	04/05/2022	St Pierre du Mont (40)	0	20	0	0	20 Sportifs 1 Asso
	Toutes catégories	05/10/2022	St Pierre du Mont (40)	0	27	0	4	31 Sportifs 4 Assos

10 para disciplines adaptées proposées - 24 journées dont 9 dans le 40, 7 dans le 47, 5 dans le 64 et 3 dans le 33.
En cumulé, 1020 participants du 33, 800 du 40, 640 du 64 et 321 du 47, pour un total de 2781 participations en ZSO

Activité	Public	Date 2021	Lieu 2022	Participants 2022 par CDSA				Total Participants 2022
				16	17	79	86	
Athlétisme	SAJ	30/03/2022	Migné-Auxances (86)	0	0	14	31	45 Sportifs 9 Assos
Basketball	Adultes Championnat	16/01/2022	Poitiers (86)	Annulé faute de participant				0
		05/03/2022	Dirac (16)	7	0	17	14	38 Sportifs 3 Assos
		12/11/2022	Niort (79)	Annulé faute de participants				0
CROSS	SAJ	22/11/2022	Poitiers (86)	Annulé faute de participants				0
Football	Adultes Championnat	12/02/2022	Rouillac (16)	Annulé : terrain inutilisable				0
		12/03/2022	Vouillé (86)	27	0	0	19	46 Sportifs 3 Assos
		16/04/2022	Rouillac (16)	12	0	21	14	47 Sportifs 3 Assos
		22/10/2022	Rivières (16)	0	0	27	10	37 Sportifs 2 Assos
	SAJ	06/04/2022	Vouillé (86)	0	9	0	0	9 Sportifs 1 Asso
Natation	SAJ	03/03/2022	Châtellerault (86)	2	14	0	14	32 dont 2 nageurs du 87 6 Assos
Pétanque	Adultes Championnat	29/01/2022	Lezay (79)	(3)	6	20	14	40 (pas d'adversaire pour les 3) 4 Assos
		15/10/2022	St-Yrieix-sur-Charente (16)	9	9	18	12	48 Sportifs 5 Assos
		03/12/2022	Lezay (79)	11	8	28	14	61 Sportifs 7 Assos
Tennis de Table	SAJ	09/03/2022	Naintré (86)	4	0	13	15	32 Sportifs 7 Assos
	Adultes	20/03/2022	Thouars (79)	6	3	33	26	68 Sportifs 12 Assos
Tir à l'Arc	Adultes	26/11/2022	Saintes (17)	Annulé faute de participants				0

8 para disciplines adaptées proposées dont 2 n'ayant pas pu avoir lieu faute de participants. Sur 17 journées programmées, 12 ont été effectives dont 5 dans le 86, 4 dans le 16 et 3 dans le 79.

En cumulé, 191 participants du 79, 183 du 86, 75 du 16 et 49 du 17, pour un total de 498 participations en ZNO.

Activité	Public	Date 2022	Lieu 2022	Participants 2022 par CDSA				Total Participants 2022
				19	23	24	87	
Athlétisme	SAJ	06/04/2022	Trélissac (24)	0	0	21	0	21 Sportifs 2 assos
	Adultes	16/04/2022	Limoges (87)	4	0	0	15	19 Sportifs
Basketball	Adultes	-	-	Annulé faute de participants				0
Cross	Adultes	10/11/2022	Condat sur Ganaveix (19)	10	0	1	8	19 Sportifs 5 Assos
	SAJ	16/11/2022	Vasseix (87)	17	16	5	11	49 Sportifs 6 Assos
Escalade	SAJ	14/12/2022	Trélissac (24)	(22 du Lot)		21	0	43 Sportifs 3 Assos
Football	Adultes Championnat	12/03/2022	Bergerac (24)	16	0	60	0	76 Sportifs 6 clubs
		01/10/2022	Marsac-sur-l'Isle (24)	0	0	50	19	69 Sportifs 5 Assos
		22/10/2022	Saint Pantaléon de Larche (19)	12	0	50	19	81 Sportifs 6 Assos
		28/11/2022	Bergerac (24)	12	0	33	26	71 Sportifs 6 Assos
Pétanque	Adultes	10/02/2022	Limoges (87)	20	43	12	19	94 Sportifs 10 Assos
		22/09/2022	Salignac Eyvigues (24)	18	39	31	37	125 Sportifs 13 Assos
		20/10/2022	Guéret (23)	41	40	8	39	112 Sportifs 8 Assos
		08/12/2022	Limoges (87)	43	44	18	37	120 Sportifs 10 Assos
Tennis	Adultes	23/04/2022	Trélissac (24)	0	0	8	0	8 Sportifs 3 Assos
Tir à l'Arc	Adultes	03/12/2022	Périgueux (24)	(4 du 47)		5	0	9 Sportifs 2 Assos

8 para disciplines adaptées proposées dont 1 n'ayant pas pu avoir lieu faute de participants. Sur 16 journées programmées, 15 ont été effectives dont 8 dans le 24, 4 dans le 87, 2 dans le 19 et 1 dans le 23.

En cumulé, 323 participants du 24, 230 du 87, 193 du 23 et 182 du 19, et 26 d'autres départements, pour un total de 954 participations en ZNE.

1. COMMISSION SPORT ADAPTÉ JEUNES (SAJ)



Regroupement fédéral des référents régionaux SAJ :

Lundi 24 et mardi 25 octobre 2022 à Angers (49).

Composition de la commission régionale :

Référent : Rémi FOCCHANERE

Responsable technique : Guillaume BESNAULT (CTF LSANA) puis Jeremy RABU (CTF LSANA)

CTN FFSA : Laure DUGACHARD

Cette commission régionale Sport Adapté Jeunes (SAJ) a pour objectif d'analyser, d'interpréter et de mettre en œuvre les orientations et choix sportifs à destination des licenciés jeunes (moins de 21 ans) de la Fédération Française du Sport Adapté, sur l'ensemble du territoire néo-aquitain.

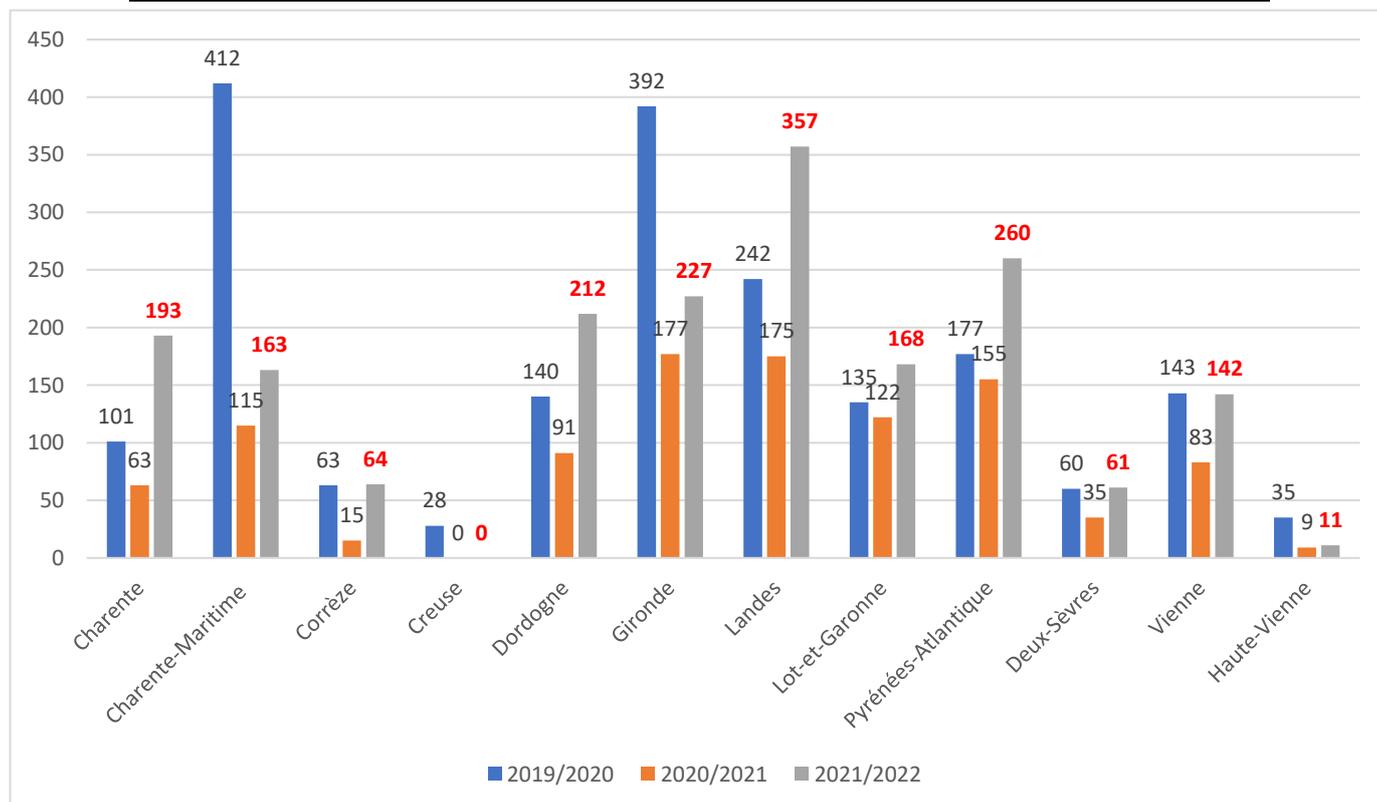
Elle est composée des techniciens de terrain, des cadres techniques et d'élus de la Ligue Sport Adapté Nouvelle-Aquitaine (LSANA) et est coordonnée par un élu référent et un responsable régional.

Au sein de cette commission SAJ, l'ensemble des Zones Nord-Est (ZNE), Nord-Ouest (ZNO) et Sud-Ouest (ZSO) sont présentes au travers de ses responsables mais aussi par les Comités Départementaux pourvus de professionnels. Les départements non professionnalisés sont accompagnés par les référents de zone de la LSANA.

Bilan annuel 2022 :

La saison 2021-2022 a été celle de la reprise après une saison 2020-2021 fortement perturbée par la pandémie de COVID-19, lors de laquelle la quasi-totalité des journées proposées aux sportifs de moins de 21 ans n'ont pu se tenir. Après une nette baisse du total de licences SAJ la saison dernière (1037), nous remarquons un retour sensiblement identique au nombre total de licences SAJ de la saison 2019-2020 (1928 contre 1904).

Total et répartition par CDSA des licenciés SAJ en Nouvelle-Aquitaine sur les 3 dernières saisons



Nous pouvons constater que cette remontée du nombre de licences SAJ est quasi-générale sur l'ensemble des territoires, avec plus ou moins d'ampleur. Sur certains départements, ce nombre de licences dépasse même le score réalisé en 2019-2020. Cela montre que les jeunes, et notamment les établissements sociaux et médico-sociaux qui les accueillent en grande partie, étaient dans l'attente et ont répondu présent lorsque la Ligue, les Comités Départementaux et les clubs affiliés ont pu relancer et reprendre l'organisation de manifestations et compétitions sportives. Les dispositifs pour maintenir le lien avec ces pratiquants pendant la pandémie (cf. rapport d'activité 2021) ont probablement eu un impact positif sur ce point.

À titre indicatif, sur le début de saison 2022-2023, c'est-à-dire sur la période du 1^{er} septembre au 31 décembre 2022, le nombre total de licences SAJ sur la région s'élève à 1532, ce qui représente un peu plus de 80% du nombre total de licences SAJ 2021-2022.

1) *Rencontres SAJ proposées en 2022 par la LSANA*

Discipline	Date	Lieu	Département	Zone	Nb de participants par journée	Nb de participants total par discipline
Para athlétisme adapté	30/03/22	Migné-Auxances	86	Zone Nord-Ouest	45	144
	06/04/22	Trélissac	24	Zone Nord-Est	33	
	13/04/22	Marmande	47	Zone Sud-Ouest	66	
Para basket-ball adapté	11/05/22	Mézin	47	Zone Sud-Ouest	75	75
Para cross adapté	16/11/22	Vasseix	87	Zone Nord-Est	49	49
	23/11/22	Poitiers	86	Zone Nord-Ouest	Annulé (faute de participants)	
Para cyclisme/VTT adapté	04/05/22	Saint-Pierre-du-Mont	40	Zone Sud-Ouest	20	20
Para escalade adaptée	14/12/22	Trélissac	24	Zone Nord-Est	43	43
Para football adapté	09/03/22	Tartas	40	Zone Sud-Ouest	30	122
	06/04/22	Vouillé	86	Zone Nord-Ouest	27	
	06/04/22	Mont-de-Marsan	40	Zone Sud-Ouest	65	
Para natation adaptée	02/03/22	Mont-de-Marsan	40	Zone Sud-Ouest	13	40
	03/03/22	Châtelleraut	86	Zone Nord-Ouest	27	
Para tennis de table adapté	09/03/22	Ussel	19	Zone Nord-Est	Annulé (faute de participants)	62
	09/03/22	Naintré	86	Zone Nord-Ouest	32	
	16/03/22	Mont-de-Marsan	40	Zone Sud-Ouest	30	

Sur ces 16 journées compétitives, nous dénombrons donc 555 participants de moins de 21 ans. Si nous ajoutons à cela le nombre de jeunes ayant participé aux journées compétitives régionales ouvertes à toutes les catégories d'âge (adultes et

jeunes), notamment en para canoë-kayak adapté, para escalade adaptée, para futsal adapté, para ski alpin adapté et para tir à l'arc adapté, nous obtenons un total de 662 participants.

Sur l'ensemble du territoire, ce ne sont pas moins de 276 journées SAJ qui ont été organisées. Dans le détail de ces 276 rencontres SAJ inscrites au calendrier, 94 faisaient partie du programme SAJ « Je découvre », 71 du programme « Je joue » et 111 du programme « Je m'entraîne ». Par rapport à l'an dernier, ce nombre total de rencontres inscrites au calendrier est en diminution (-30% environ). Cependant, nous ne pouvons qu'être satisfaits lorsque nous regardons le nombre de participants aux journées non-compétitives organisées sur tous les départements puisque celui-ci s'élève à **un total de 4979 jeunes (+45% par rapport à 2021)**.

Par ailleurs, en 2022, nous avons eu 131 sportifs néo-aquitains participants aux différents Championnats de France (CF) réservés aux jeunes de moins de 21 ans (CF SAJ para athlétisme adapté, para basket-ball adapté, para football adapté, para natation adaptée, para tennis de table adapté et la Coupe Nationale Espoirs para football adapté) pour 86 podiums réalisés lors de ces compétitions nationales.

2) Partenariats avec l'UNSS et l'USEP

Sur l'ensemble du territoire, de nombreux partenariats sont effectifs avec l'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire) et/ou l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré) pour la mise en place de journées de pratique en mixité, des journées Sport Partagé (programme de l'UNSS avec la FFSA et la FF Handisport), des sessions de sensibilisation au Sport Adapté à destination des jeunes et/ou des professeurs dans les écoles, collèges, lycées. Au niveau des manifestations, certaines sont organisées par les Comités Départementaux Sport Adapté et d'autres par les services départementaux de l'UNSS ou de l'USEP. Une convention entre l'UNSS, la FFSA et la FFH pour le Sport Partagé a été signée fin 2022, celle-ci durant jusqu'en 2024. Elle a pour objet de renforcer la coopération entre ces différentes instances au niveau national avec l'idée et la possibilité de la décliner dans les territoires au niveau régional et départemental pour la mise en place de projets territoriaux communs. Des conventionnements entre les associations sportives d'établissements et les clubs sportifs en local sont également favorisés.

L'organisation de ces actions permettent, entre autres, à notre public jeunes de pratiquer des activités avec des élèves scolarisés en milieu ordinaire. Elles nous permettent également de mutualiser les ressources, notamment matériel et humaines, et il n'est pas rare de retrouver des bénévoles ou jeunes officiels de l'UNSS ou de l'USEP sur nos manifestations uniquement Sport Adapté.

Nous décomptons 27 journées organisées en collaboration avec ces structures, et celles-ci concernent 8 départements sur les 12 de la région.

3) Le dispositif Aisance Aquatique

L'Aisance Aquatique est un programme interministériel déployé pour lutter contre les noyades accidentelles. Il est destiné à donner aux enfants entre 4 et 6 ans les bases nécessaires pour être en sécurité en milieu aquatique tout en les sensibilisant aux plaisirs de l'eau.

Les particularités du public Sport Adapté (déficience mentale, troubles psychiques, difficulté d'apprentissage, lenteur dans la compréhension...) font qu'une autorisation a été donnée pour que les jeunes jusqu'à l'âge de 14 ans puissent suivre ces temps de formation dénommées « classes bleues ».

Après la formation en mars 2021 de 7 instructeurs Aisance Aquatique néo-aquitains, puis la mise en place de 3 sessions de formation de formateurs entre juin et novembre 2021 (en Charente-Maritime, dans la Vienne et dans les Landes) sur lesquelles 31 éducateurs sportifs ont pu être formés afin de pouvoir mettre en place des « classes bleues » auprès de jeunes sportifs du Sport Adapté, plusieurs cycles d'Aisance Aquatiques ont pu être mis en place en 2022. En effet, nous dénombrons 6 cycles en lien avec les Comités Départementaux Sport Adapté (3 en Gironde, 1 dans les Landes et 2 dans les Pyrénées-Atlantiques). Ces différents cycles ont bénéficié à 50 jeunes de la région.

Par ailleurs, une nouvelle session de formation de formateurs était prévue du 24 au 28 octobre 2022 à Limoges (87) mais malheureusement celle-ci a dû être annulée en raison d'un nombre de participants trop faible.

4) Le dispositif Savoir Rouler À Vélo (SRAV)

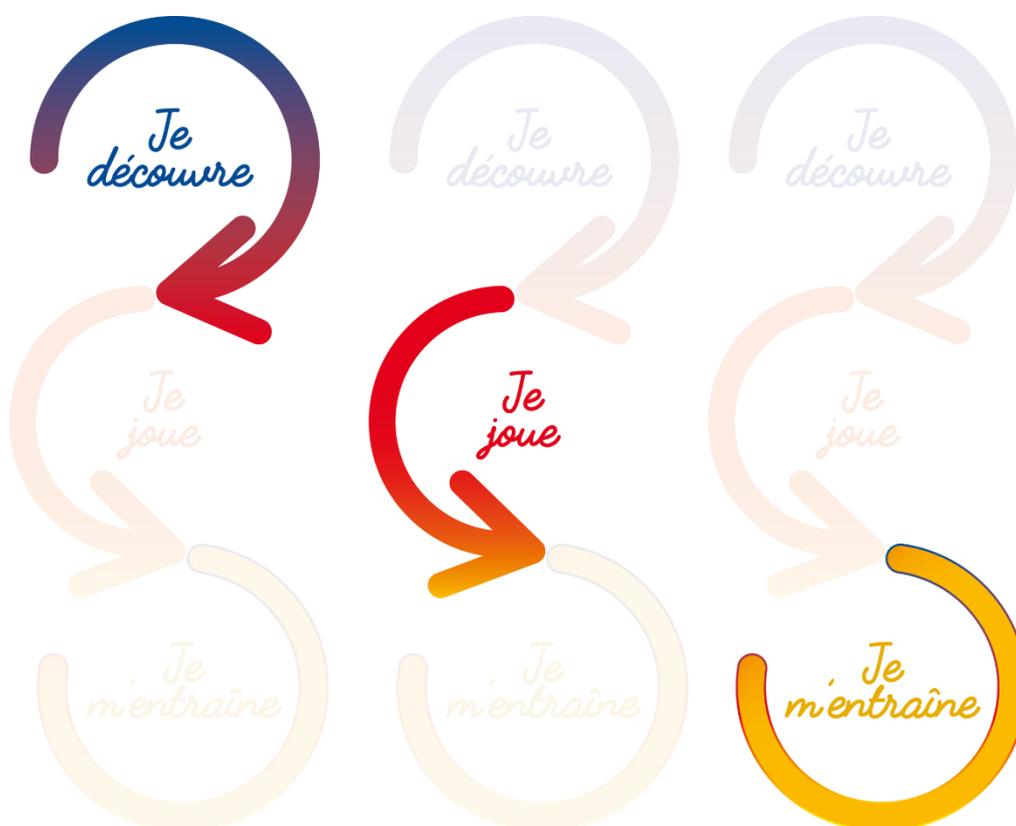
Il s'agit d'un programme interministériel et multi partenarial qui a pour vocation de :

- Devenir autonome à vélo
- Pratiquer quotidiennement une activité physique → sport santé
- Se déplacer de manière écologique et économique

Après la formation en mai 2021 de 13 formateurs SRAV néo-aquitains, dont les salariés de la LSANA, une nouvelle formation de formateurs a été organisée en 2022, les 13 et 14 octobre à Uzerche (19). Ce sont 9 nouvelles personnes qui ont été formées sur cette session, dont 4 techniciens du Sport Adapté, qui peuvent donc désormais organiser des actions SRAV et la mise en place de cycles sur leurs territoires.

En parallèle, les techniciens déjà formés ont pu de leur côté former des encadrants SRAV sur leurs départements. Ce sont 23 personnes qui ont ainsi été formées en tant qu'encadrant SRAV sur l'année 2022. Par ailleurs, des cycles SRAV ont été mis en place dans des établissements sociaux et médico-sociaux et ont pu bénéficier à 25 jeunes.

Plusieurs mises en place de cycles sont prévues sur différents départements de la région en 2023.



AISANCE AQUATIQUE

2. COMMISSION FORMATION



Qualiopi
processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante:
ACTION DE FORMATION

Nos objectifs :

L'ensemble de nos actions vise à structurer la pratique des activités physiques et sportives des personnes en situation de déficience intellectuelle, atteintes de troubles psychiques et/ou des troubles du neurodéveloppement (TND), dont les troubles du spectre autistique (TSA) sur l'ensemble de la région. Le but premier est d'améliorer les conditions d'encadrement et d'accueil des sportifs.ves quels que soient leurs lieux de pratique. Cela est permis grâce au développement de :

- La formation des professionnels dans le champ sportif, social et médico-social
- L'accompagnement, le soutien aux clubs et à leurs bénévoles
- La formation continue des techniciens qualifiés
- La sensibilisation des étudiants et du grand public sur l'accueil des personnes en situation de handicap afin de lever les représentations sur le handicap.

L'année 2022 en quelques chiffres

La Ligue du Sport Adapté Nouvelle-Aquitaine est intervenue auprès de 949 personnes sur 8 des 12 départements composant la Nouvelle-Aquitaine.



Ci-dessous le détail des actions réalisées sur la région.

Les formations organisées par la Ligue Sport Adapté Nouvelle-Aquitaine en 2022

Dates et Lieux	Sensibilisations / Formations	Nombre de personnes et profils
28 février au 4 mars Poitiers (86)	AQSA module 2 option Activité Physique pour Tous (APT)	5 éducateurs.trices sportifs.ves
26 mars Mérignac (33)	Formation Officiels Para Natation Adaptée	7 bénévoles
8 juin Poitiers (86)	Formation Officiels Para Tennis de Table Adapté	13 bénévoles
10 mai - 6 et 7 juillet Marmande (47)	Formation Officiels Para Athlétisme Adapté	28 bénévoles
06 octobre Poitiers (86)	Accompagnateur Para Natation Adaptée	12 sportifs.ves Sport Adapté
13 et 14 octobre Uzerche (19)	Savoir Rouler à Vélo Adapté	9 éducateurs.trices sportifs.ves
14 au 16 novembre Pau (64)	AQSA module 1	6 éducateurs.trices sportifs.ves
29 novembre Poitiers (86)	Formation Officiels Para Tennis de Table Adapté	4 sportifs.ves Sport Adapté
10 décembre Pau (64)	Formation Officiels Para Natation Adaptée	9 bénévoles

Les interventions de la Ligue Sport Adapté Nouvelle-Aquitaine au sein d'autres organismes de formation

Au-delà des formations mises en place par l'Organisme de Formation en collaboration avec les Comités Départementaux Sport Adapté, la Ligue crée et entretient des partenariats avec d'autres organismes de formation. Nous avons mis en place des sensibilisations ou des formations auprès d'étudiants tant dans le champ du sport que dans le médico-social.

Chaque année nous intervenons en partenariat avec :

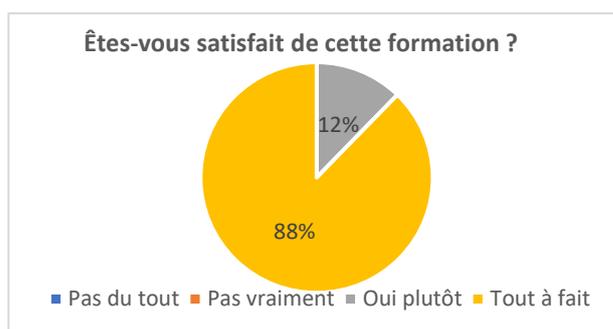
-  Le CREPS de Poitiers pour la mise en place d'AQSA module 1 dans le cursus de formation des BPJEPS soit 49 étudiants en 2022. Nous sommes également intervenus au sein du Certificat Complémentaire Accompagnement et Inclusion des Personnes en Situation de Handicap (CCAIPSH).
-  Le CDOS 47 et l'ESCSP Limoges, intégration d'une session de formation AQSA module 1 au sein de leurs promotions de BPJEPS. Nous avons formé 15 BPJEPS pour chacun des deux organismes de formation.
-  Le CREPS de Talence, mise en place de sensibilisation pour 15 BPJEPS Activité Physique pour Tous (APT) ainsi que 10 professionnels de la fonction publique territoriale (CNFPT).
-  La Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine mise en place d'une sensibilisation (14h) auprès de 43 stagiaires en Brevet Moniteur Football.
-  L'Université de Bordeaux et de Limoges, sensibilisation de 108 étudiants de la Faculté des Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS).
-  L'Institut Régional du Travail Social (IRTS), intervention auprès de 40 futurs Moniteurs.trices Educateurs.trices durant 3 heures.

Un Organisme de Formation qui fonctionne bien et des stagiaires satisfait-e-s

Attestation de Qualification Sport Adapté (AQSA) module 1 :

Durant l'année 2022, Camille FILOL-VERBIGUIÉ, Alice DUNOUHAUD et Sarah GOMER ont pu réaliser plusieurs sessions de formation d'AQSA Module 1 en lien avec les Conseillers Techniques Fédéraux des différents départements. Ainsi, la Ligue a formé en Nouvelle-Aquitaine un total de 53 personnes à l'AQSA Module 1. 49 stagiaires ont obtenu leur Module 1 en étant présents.es à la totalité des 21 heures.

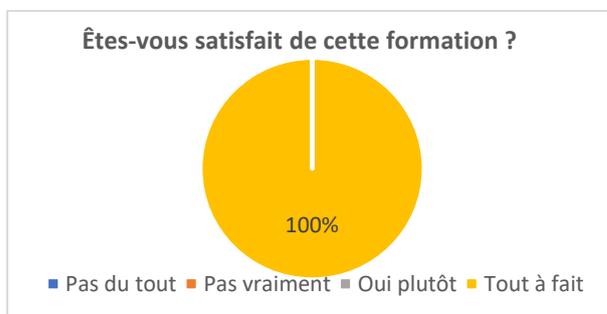
Suite aux trois jours de formations, une évaluation est constamment réalisée afin de recueillir les avis, ressentis des stagiaires. En 2022, sur les 49 personnes ayant participé aux 21 heures de formation, 88 % des stagiaires se disent tout à fait satisfaits et 12 % plutôt satisfaits du module 1.



49 personnes ont répondu aux questionnaires de satisfaction sur un total de 53 personnes formées.

Attestation de Qualification Sport Adapté (AQSA) module 2 option Activité Physique pour Tous (APT) :

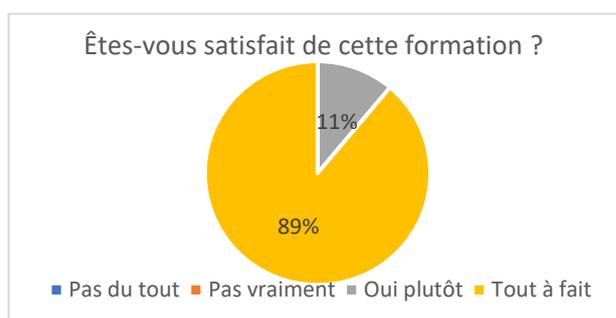
Cinq personnes ont participé et obtenu leur module 2 Activité Physique pour Tous en participant aux 35 heures de formation animée par Patrick BIDOT (Directeur de Trans'Formation). Leur retour de formation est positif puisque la totalité des participants ont déclaré être tout à fait satisfaits.



5 personnes ont répondu aux questionnaires de satisfaction sur un total de 5 personnes formées.

Savoir Rouler à Vélo Adapté :

Neuf personnes ont été formées durant deux jours par Thierry DELAGE (Entraîneur National du Pôle France Para Cyclisme Adapté) afin d'apprendre des techniques pédagogiques d'encadrement du Vélo. 89% des stagiaires présents se disent tout à fait satisfaits de la formation et 11% plutôt satisfaits.



9 personnes ont répondu aux questionnaires de satisfaction sur un total de 9 personnes formées.

3. PÔLE D'EXCELLENCE RÉGIONAL ET FORMATIONS (PERF) ET HAUT-NIVEAU

Depuis septembre 2018, la Ligue Sport Adapté Nouvelle-Aquitaine (LSANA), au même titre que les autres Ligues, s'est dotée d'une structure portée sur l'accessibilité au haut niveau.

Ce PERF (Pôle d'Excellence Régional et de Formation) est pleinement identifié dans le PPF (Projet de Performance Fédéral) et suit les orientations données par la Fédération Française Sport Adapté et arrêtées par le Comité Directeur de la LSANA. Les enjeux du PERF sont les suivants :

- 🏆 Inscrire la politique de haut niveau de la FFSA dans chaque région
- 🏆 Création d'une structure fédérale qui articule haut niveau et pratique de masse
- 🏆 Structurer le repérage et la détection des meilleurs sportifs régionaux
- 🏆 S'inscrire dans les plans de financement territoriaux

Le coordonnateur du PERF doit être un CTF, membre de l'ETR et diplômé APA ou du médicosocial avec une qualification FFSA.

C'est dans ce cadre que Guillaume BESNAULT, jusqu'en août 2022, puis Jeremy RABU, depuis octobre 2022, mettent en place les missions du PERF qui sont les suivantes :

- 🏆 Assurer l'accompagnement et le suivi des entraînements des sportifs listés Espoirs
- 🏆 Mettre en œuvre l'entraînement des meilleurs sportifs régionaux
- 🏆 Suivre et contrôler le processus d'éligibilité et de surveillance médicale entre les stages nationaux
- 🏆 Travailler sur le repérage des sportifs à potentiels en relation avec la CSN (commission sportive nationale) de la discipline. La définition de chaque méthode de repérage et de suivi des sportifs fera l'objet d'une proposition liée à la discipline, sa culture et son niveau de développement
- 🏆 Être le relais du CNASEP (centre national d'accompagnement social, éducatif et professionnel) pour les relations de proximité avec les acteurs locaux du projet du sportif
- 🏆 Accompagner les clubs pôles et évaluer les besoins en formation des entraîneurs

Effectif et fonctionnement du PERF en 2022

Le groupe de sportifs du PERF pour la saison 2021-2022 était composé comme suit :

3 filles

14 garçons

4 départements représentés sur les 12 de la Nouvelle-Aquitaine

<i><u>Para tennis de table adapté</u></i>	<i><u>Para natation adaptée</u></i>
Christopher CREON (79)	Gabrielle BIRE (86)
Enzo DEUGNIER (86)	Benoit BONGIORNO (17)
Thomas GUILLOT (86)	Axel COMTE (87)
Yoni HERAULT (86)	Jean DESCHAMPS (17)
Clément MARTIN (79)	Enzo FAIRE (17)
Lorenzo MORON (86)	Mattéo GUERIN (86)
Mathieu SESRIAULT (86)	Sharona MAILLAND (17)
	Nicolas MERINE (86)
	Matthew PELLETIER (17)
	Eva TORTET (17)

Entraînements : tous les mardis pour les pongistes et tous les vendredis matin pour les nageurs au CREPS de Poitiers. S'ajoutent à cela des stages de 3 jours/2 nuits toutes les 6 semaines au CREPS de Poitiers. Les sportifs s'entraînent également dans leurs clubs en sus. Les sportifs qui ont pu se déplacer pour s'entraîner sur les périodes autorisées au CREPS de Poitiers sont venus de manière très régulière malgré la crise sanitaire qui a connu un nouveau pic en hiver. Très peu d'absentéisme a été noté sur l'année sportive.

Nous avons donc pu réaliser les temps suivants :

Tennis de table → 22 journées d'entraînement + 4 stages de 3 jours

Natation → 18 journées d'entraînement + 4 stages de 3 jours

Les sportifs ont été très consciencieux dans leur pratique sportive en exploitant les temps d'entraînements à leur disposition et ils étaient ravis de retrouver le chemin de la compétition après 2 saisons quasi-blanches.

Pour la saison 2022-2023, un groupe de 7 pongistes masculins était identifié sur le PERF mais aucun entraînement ou stage n'ont été mis en place depuis le départ de Guillaume qui assurait la partie entraînement. Cependant, le lien s'est fait avec l'entourage des sportifs pour évaluer leur situation et leur pratique sportive.

Au niveau des nageurs, un groupe de 14 sportifs est identifié sur le PERF, dont 6 filles. Les entraînements du vendredi matin au CREPS de Poitiers ont pu continuer puisqu'un entraîneur, Xavier LEMERCIER, a pris la suite de Guillaume. Et nous avons également pu mettre en place 2 stages de 3 jours et 2 nuits entre octobre et décembre avec ces sportifs.

Par ailleurs, l'année 2022 a vu la remise en place d'une sélection para football à 11 adapté qui était à l'arrêt depuis quelques saisons. En effet, 4 regroupements sans nuitée ont été mis en place sur l'année, 2 sur des installations de l'université de Bordeaux à Talence avec prise des repas au CREPS, et 2 à Mérignac sur les infrastructures du club FFF du FCE Mérignac Arlac. Ce sont 40 sportifs qui ont été concernés par ces différents temps de regroupements. Une sélection finale de 15 sportifs avait été faite pour la participation à la Coupe de France des Régions en juin à Bayeux lors de laquelle l'équipe a remporté le titre de Champion de France. Le projet est coordonné par Anaïs FEILLARD, CTF de la LSANA, et va continuer sur la saison 2022-2023 avec comme objectif la Coupe de France des régions en juin 2023 à Châteauroux.

Voici la liste des sportifs ayant participé à au moins un regroupement du PERF para football à 11 adapté en 2022, dont ceux ayant participé à la Coupe de France des Régions 2022 surlignés en bleu :

<u>NOM</u>	<u>Prénom</u>	<u>Club</u>	<u>Département</u>
BELLET	Jonathan	19/07 AS et Culturelle Les Musclés	Corrèze (19)
BENSCH	Yohan	24/01 Asso. Bergeracoise de Sport Adapté	Dordogne (24)
BISCAY	Adrien	64/36 Les Pottoks	Pyrénées-Atlantiques (64)
CHONQUET	Kenny	33/19 Association Sportive Bel Air	Gironde (33)
CLEMENT	Patrice	16/23 Football Club de Rouillac	Charente (16)
DAZY	Stéphane	33/32 Les Gringalets	Gironde (33)
DELBREL	Xavier	24/01 Asso. Bergeracoise de Sport Adapté	Dordogne (24)
DESJAMBES	Hugo	33/32 Les Gringalets	Gironde (33)
DUMAS	Vincent	40/14 Seignosse Capbreton Soustons FC	Landes (40)
EFFIE	Alexandre	33/32 Les Gringalets	Gironde (33)
ELLISALDE	Pierre	40/14 Seignosse Capbreton Soustons FC	Landes (40)
FOFANA	Ousmane	33/32 Les Gringalets	Gironde (33)
GAUTHIER	Kevin	16/23 Football Club de Rouillac	Charente (16)
GOMEZ	Vincent	40/14 Seignosse Capbreton Soustons FC	Landes (40)
GUAGLIO	Chad	33/32 Les Gringalets	Gironde (33)

GUEDDIDI	Magid	33/32 Les Gringalets	Gironde (33)
GUERIN DE FONTJOYEUSE	Romain	33/32 Les Gringalets	Gironde (33)
ILUNDAIN	Iraitz	64/36 Les Pottoks	Pyrénées-Atlantiques (64)
JACQUES	Brandon	40/14 Seignosse Capbreton Soustons FC	Landes (40)
LAVEAU	Patrick	33/01 AS et de Loisirs du Libournais	Gironde (33)
LE BOZEC	Nicolas	33/32 Les Gringalets	Gironde (33)
LELANDAIS	Patrick	33/32 Les Gringalets	Gironde (33)
LIEVIN	Cédric	33/01 AS et de Loisirs du Libournais	Gironde (33)
MAIFERE	Paul	24/01 Asso. Bergeracoise de Sport Adapté	Dordogne (24)
MIRAILLET	Jonathan	64/36 Les Pottoks	Pyrénées-Atlantiques (64)
MOURGUES	Samuel	33/32 Les Gringalets	Gironde (33)
NEVES	Mickael	33/32 Les Gringalets	Gironde (33)
NGUEYAP	Paul	33/32 Les Gringalets	Gironde (33)
OMOKARO	Alexander	33/32 Les Gringalets	Gironde (33)
OUBOUSSAD	Mehdi	40/14 Seignosse Capbreton Soustons FC	Landes (40)
PETIT	Diego	24/16 Clairvivre Sports et Loisirs	Dordogne (24)
PION	Julien	33/01 AS et de Loisirs du Libournais	Gironde (33)
RAMAT	Nathan	33/32 Les Gringalets	Gironde (33)
RAYMOND	Nicolas	33/32 Les Gringalets	Gironde (33)
SABRI	Abbes	33/32 Les Gringalets	Gironde (33)
TILHARD	Dylan	40/14 Seignosse Capbreton Soustons FC	Landes (40)
TUAL	Jonathan	40/14 Seignosse Capbreton Soustons FC	Landes (40)
VERSIGNY	Christopher	19/07 AS et Culturelle Les Musclés	Corrèze (19)
WANIN	Théo	33/32 Les Gringalets	Gironde (33)
ZIESCHE	Jean-Pierre	33/32 Les Gringalets	Gironde (33)

En termes de résultats sur les compétitions nationales, nous pouvons avoir de nombreux motifs de satisfaction. Nous avons participé aux 3 compétitions nationales en 2022 réservées aux sélections régionales (2 en para tennis de table adapté et 1 en para football adapté à 11) avec de très bons résultats : 3 titres de champions de France (2 en para tennis de table et 1 en para football adapté à 11) et une médaille de bronze en para tennis de table adapté. En para natation adaptée, sur le championnat de France SAJ en avril à Castres, les nageurs du PERF ont remporté 2 médailles d'argent et 5 médailles de bronze. Sur le championnat de France adultes en mai à Vichy, 2 médailles d'argent ont été remportées. En para tennis de table adapté, au championnat de France Sport Adapté Jeunes en mai/juin à Maizières-lès-Metz, ce sont 1 médaille d'or, 2 médailles d'argent et 4 médailles de bronze qui ont été remportées.

Voici la liste des sportifs ayant participé à au moins un des deux championnats de France des régions para tennis de table adapté 2022, avec en bleu ceux qui ont participé aux deux éditions (mars et décembre) :

<u>NOM</u>	<u>Prénom</u>	<u>Club</u>	<u>Département</u>
CHABANNE	Didier	16/09 ADAPEI Charente-Section ALSPH	Charente (16)
COURRILLAUD	Cédric	79/09 Enjeux Asso. Sport Adapté du Bocage	Deux-Sèvres (79)
COUTELEAU	Eva	79/11 C.S.C.T Tennis de table	Deux-Sèvres (79)
CREON	Christopher	79/11 C.S.C.T Tennis de table	Deux-Sèvres (79)
DIVET	Anne	86/16 Poitiers TTACC86	Vienne (86)
GUILLOT	Thomas	86/15 Stade Poitevin Tennis de table	Vienne (86)
MORON	Lorenzo	86/19 Adap Ton Sport	Vienne (86)
ROUSSET	Magali	16/09 ADAPEI Charente-Section ALSPH	Charente (16)
SIBOUT	Alexandre	79/11 C.S.C.T Tennis de table	Deux-Sèvres (79)

Les actions du PERF en para natation adaptée et para tennis de table adapté étant essentiellement mises en place dans la zone nord-ouest, l'objectif de la LSANA est maintenant d'étendre le rayonnement du PERF à l'ensemble du territoire néo-aquitain et sur un maximum des disciplines cibles, et ainsi de pouvoir permettre aux sportifs repérés de s'investir davantage dans leur pratique sportive, et pour certains d'accéder aux échelons sportifs supérieurs (liste Espoirs et Pôles France Sport Adapté) sous réserve d'éligibilité internationale.

Situation des sportifs de haut niveau en 2022

Voici un descriptif des différents « niveaux » possibles sur les listes ministérielles pour les SHN :

La liste des sportifs de haut niveau : depuis 1982, la qualité de « sportif de haut niveau » s'obtient par l'inscription sur la liste des sportifs de haut niveau, arrêtée par le ministère chargé des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques.

Cette inscription s'effectue dans la catégorie **Élite, Senior, Relève ou Reconversion**. Ces catégories ne correspondent pas de façon systématique à des classes d'âges déterminées, ni à des collectifs d'appellation homogène.

Il existe deux autres listes arrêtées par le ministère : **celle des Collectifs Nationaux et celle des Espoirs**. Ces sportifs ne sont pas considérés comme des sportifs de haut niveau, les Espoirs ont vocation à le devenir.

La catégorie Élite : sportif qui réalise lors des compétitions de référence (Jeux Paralympiques, championnats du monde, championnats d'Europe) fixées dans le PPF, **une performance ou obtient un classement significatif**. L'inscription dans cette catégorie est valable **deux ans**. Elle peut être renouvelée dans les mêmes conditions.

La catégorie Senior : Idem qu'Élite, à la seule différence que l'inscription dans cette catégorie est valable **un an** et que le niveau de performance pour intégrer cette liste est moins important.

La catégorie Relève : Idem que Senior, à la seule différence que le niveau de performance pour intégrer cette liste est moins important.

La catégorie Reconversion : sportif qui a été inscrit sur la liste des sportifs de haut niveau dans la catégorie Élite ou dans les autres au moins quatre ans, dont trois ans dans la catégorie Senior, qui cesse de remplir les conditions d'inscription et **qui présente un projet d'insertion professionnelle**. L'inscription dans la catégorie Reconversion est valable un an. Elle peut être renouvelée pour la même durée dans la **limite de cinq ans**.

La liste des sportifs des collectifs nationaux : Les DTN, dans le cadre de leur PPF, définiront les critères autorisant l'inscription en liste des sportifs n'ayant pas réussi les performances mentionnées ci-dessus mais dont **l'intégration dans un collectif national s'avérerait nécessaire**. Chaque DTN établira et proposera au ministère chargé des Sports, une liste annuelle de sportifs.

Cette liste des « sportifs des collectifs nationaux » (SCN) devra regrouper les sportifs :

- 🇫🇷 Qui œuvrent au sein des sélections nationales des équipes de France en préparation des compétitions de références (partenaires d'équipe non éligibles à l'internationale)
- 🇫🇷 Qui sont considérés comme des partenaires d'entraînement
- 🇫🇷 Qui étaient anciennement listés mais sous condition de santé particulière (sportifs de retour de blessure...)

La liste des sportifs Espoirs : sportifs présentant, dans les disciplines sportives reconnues de haut niveau, des **compétences sportives attestées** par la DTN concernée mais ne remplissant pas encore les conditions requises pour figurer sur la liste des sportifs de haut niveau. Ces compétences sportives sont détaillées dans le PPF sous forme de critères objectifs et/ou mesurables (performances au niveau national, âgés entre 12 et 21 ans, éligibilité internationale en cours...).

Liste des SHN néo-aquitain(e)s

II1 → sportif présentant une déficience intellectuelle
 II2 → sportif présentant une déficience intellectuelle avec un handicap surajouté (exemple : trisomie 21)
 II3 → sportif avec autisme ne présentant pas de déficience intellectuelle

Para athlétisme adapté (4)

NOM ET PRÉNOM	STATUT LISTE	DÉPARTEMENT	CLUB SPORT ADAPTÉ	RÉSULTATS PRINCIPAUX
AOUSTIN Béatrice (II1)	Élite	Gironde (33)	33/65 Sport Athlétique Méridional	Championne de France du lancer de marteau et du lancer du poids Championne d'Europe Virtus du lancer du marteau
DELAGE Danielle (II1)	Élite	Gironde (33)	33/62 Union Saint Bruno	Championne de France du 200m et vice-championne du 100m Championne d'Europe Virtus du relais 4x100m dames, 4 ^e du 100m et du 200m
DUPLESSIS Alice (II1)	Espoirs	Vienne (86)	86/23 Entente Sportives Athlé 86	Championne d'Europe Virtus du relais 4x100m dames, 3 ^e du 200m et 6 ^e du 100m
DRILLAUD Romain (II1)	Espoirs	Charente (16)	16/32 Cognac Athlétique Club	Champion de France du 100m 4 ^e au championnat d'Europe Virtus du relais 4x100m messieurs

Para basket-ball adapté (3)

CORTINA Andréa (II1)	Relève	Pyrénées-Atlantiques (64)	64/22 ASC Pau BC	4 ^e au championnat de France 3 ^e des Jeux d'Océanie et d'Asie Virtus
DUCORNET Madison (II1)	Relève	Pyrénées-Atlantiques (64)	64/22 ASC Pau BC	4 ^e au championnat de France
KENMOE Lionel (II1)	Sénior	Pyrénées-Atlantiques (64)	64/22 ASC Pau BC	/

Para natation adaptée (6)

DOMINGUEZ Dorine (II1)	Collectifs nationaux	Gironde (33)	33/03 Association Sportive Alouette Bersol	Championne de France du relais 6x50m nage libre mixte, 3 ^e du 200m nage libre, 5 ^e du 100m nage libre, 5 ^e du 50m papillon, 6 ^e du 50m nage libre
HERVE Solène (II1)	Collectifs nationaux	Charente-Maritime (17)	17/42 Les voiles de l'amitié en pays Royannais	Championne de France du relais 6x50m nage libre mixte, 4 ^e du 50m dos, 4 ^e du 50m nage libre et 4 ^e du 100m nage libre
MAILLET Nathan (II1)	Élite	Vienne (86)	86/31 Asso Sportive des nageurs Loudunais	Champion de France du 50m brasse, 50m papillon, 100m nage libre, 100m papillon, 200m nage libre, 200m 4 nages, du relais 4x100m style crawl dos mixte et du relais 6x50m nage libre mixte Champion d'Europe Virtus du 50m nage libre, du 100m nage libre et du 200m nage libre, vice-champion du 100m dos, 3 ^e du 50m papillon, 3 ^e du 200m 4 nages, 1 ^{er} du relais 4x50m nage libre messieurs, du relais 4x50m nage libre mixte et du relais 4x50m 4 nages mixte, 2 ^e du relais 4x100m nage libre mixte, 2 ^e du relais 4x100m 4 nages mixte et 2 ^e du relais 4x200m nage libre messieurs

MAURIN-ESPIAU Assya (II1)	Élite	Landes (40)	40/09 Association Sportive Culturelle	<p>Championne de France jeunes du 50m dos, du 50m brasse et du 100m nage libre et vice-championne du 50m papillon</p> <p>Championne de France séniors du 50m dos, du 100m brasse, du 400m nage libre, du 800m nage libre et du relais 4x100m style crawl dos mixte, vice-championne du 100m nage libre et du 200m nage libre</p> <p>Championne d'Europe jeunes WPS du 100m nage libre, vice-championne du 100m dos et 3^e du 100m brasse</p> <p>Vice-championne d'Europe Virtus du 50m nage libre, du 100m brasse, du 200m 4 nages et du 800m nage libre, 3^e du 100m nage libre, 1^{ère} du 4x50m nage libre mixte et du 4x50m 4 nages mixte, 2^e du relais 4x100m nage libre mixte et du relais 4x100m 4 nages mixte</p>
PARISOT Axel (II3)	Collectifs nationaux	Vienne (86)	86/08 Stade Poitevin Natation	<p>Champion de France du 50m dos, du 50m nage libre, du 200m brasse et du 800m nage libre, vice-champion du 100m nage libre, champion de France du relais 4x100m style crawl dos mixte et du relais 6x50m nage libre mixte</p> <p>Champion d'Europe Virtus du 50m nage libre, du 100m nage libre, du 200m nage libre, du 400m nage libre et du 800m nage libre</p>
ROY Aurélien (II1)	Collectifs nationaux	Vienne (86)	86/12 Asso Sportive Adaptée Châtelleraudaise	<p>Champion de France du relais 4x100m style crawl dos mixte, vice-champion de France du 100m dos, du 100m style brasse, du 200m nage libre et du 200m combiné, 3^e du 100m papillon, 5^e du 50m nage libre</p>

Para ski alpin adapté (1)

LORIN Aymeric (II1)	Espoirs	Pyrénées-Atlantiques (64)	64/46 Club des Sports Gourette Eaux-Bonnes	Vice-champion de France du super G et 4 ^e du slalom
---------------------	---------	---------------------------	--	---

Para tennis de table adapté (6)

COURRILLAUD Cédric (II2)	Sénior	Deux-Sèvres (79)	79/07 Enjeux Asso Sport Adapté du Bocage	Vice-champion de France en simple, ¼ de finaliste en double messieurs et en double mixte Champion d'Europe Virtus en double messieurs et par équipe, 3 ^e en double mixte et 4 ^e en simple
DIVET Anne (II1)	Collectifs nationaux	Vienne (86)	86/16 Poitiers TTACC 86	3 ^e au championnat de France en simple, en double dames et en double mixte Vice-championne d'Europe Virtus par équipe, 3 ^e en double mixte et en double dames et 5 ^e en simple 4 ^e à l' Open ITTF PTT de France en double dames, 3 ^e à l' Open ITTF PTT de République Tchèque en simple et 2 ^e en double mixte 3 ^e à l' Open ITTF PTT de Finlande en simple et 2 ^e en double mixte Vice-championne du monde ITTF PTT en double dames
MOTARD Aurore (II1)	Collectifs nationaux	Charente (16)	16/09 ADAPEI Charente-Section ALSPH	/
ROUSSET Magali (II1)	Sénior	Charente (16)	16/09 ADAPEI Charente-Section ALSPH	Championne de France en double dames, vice-championne en simple et en double mixte 3 ^e à l' Open ITTF PTT d'Espagne en simple et en double mixte 2 ^e à l' Open ITTF PTT de France en double dames et 3 ^e en double mixte 1 ^{ère} à l' Open ITTF PTT de République Tchèque en double mixte
SIBOUT Alexandre (II2)	Espoirs	Deux-Sèvres (79)	79/11 C.S.C.T Tennis de table	43 ^e au championnat de France en simple et 1/8 de finaliste en double messieurs Champion d'Europe Virtus par équipe, vice-champion en double messieurs, 3 ^e en double mixte et 5 ^e en simple
SOULARD Simon	Collectifs nationaux	Charente (16)	16/17 T.T.G.F Angoulême Charente	Partenaire d'entraînement

4. COMMISSION SPORT SANTÉ, ACTIVITES MOTRICES, SPORT ET AUTISME



Réunion de la commission :

4 temps d'informations et de travail ont eu lieu avec l'Equipe Technique Régionale.

Ces temps ont permis de présenter le projet de la fédération par rapport aux différentes thématiques, des échanges entre les différents acteurs du territoire sur les actions qu'ils mènent et la mutualisation de différents outils.

Composition de la commission régionale :

Élus référents : Didier VALLOIS (LSANA) et Damien BETTINELLI (Président CDSA86)

Responsable technique : Camille FILLOL (CTF LSANA)

CTN FFSA : Laure DUGACHARD



Formations et sensibilisations



❖ La Ligue avec la Commission Sport Santé

Temps d'échanges auxquels la Ligue a participé sur la thématique :

- 🌟 20 septembre 2022 : colloque régional « Sport Santé Bien-Être » du CROS Nouvelle-Aquitaine
- 🌟 16 novembre 2022 : réunion de travail de la Maison Sport Santé d'Arcachon.

Formation et sensibilisation mises en place par la Ligue :

- 🌟 Présentation des outils du programme fédéral « Bouger avec le Sport Adapté » au CDSA 86, le 10 septembre 2022.
- 🌟 Mise en place d'une journée activités motrices le 7 décembre 2022 en lien avec le CDSA 86 et les stagiaires de l'AQSA en formation BPJEPS (APT/Sport Co).

❖ Les Comités Départementaux Sport Adapté (CDSA)

Plusieurs sensibilisations ont été réalisées :

- 🌟 Le CDSA 16 : a effectué 6 réunions d'échanges, d'organisations et de présentation de projets avec différents établissements afin de mettre en place de l'activité physique régulière au sein des structures. 45 personnes ont participé à ces réunions.
- 🌟 Le CDSA 19 : 4 réunions d'échanges et de présentation du séjour Activités Motrices. 12 personnes ont participé à ces réunions. Le planning et des fiches techniques de chaque atelier ont été créés. Sur la thématique du Sport et Autisme, 2 réunions d'échanges et de présentation du projet ont été réalisées. 12 personnes ont participé et ont créé des fiches techniques.
- 🌟 Le CDSA 23 : 10 réunions d'échanges et d'organisations ont permis de présenter le projet « Bouger avec le Sport Adapté » pour mettre en place des activités régulières au sein des établissements. 10 personnes ont participé à ces sensibilisations. Un outil de communication a été créé pour ces réunions. 10 réunions sur le même format ont également eu lieu sur le thème des Activités Motrices (AM) : présentation des AM, actions possibles,... 10 personnes ont participé à ces temps. 1 outil de communication a été créé.
- 🌟 Le CDSA 40 : 1 réunion d'échanges et de recensement des besoins et des demandes a été mise en place sur la thématique du Sport Santé. 25 personnes ont participé.

1 réunion d'échange a eu lieu avec chaque établissement du projet des Activités Motrices afin d'organiser les groupes et de programmer les cycles.

- 🌟 Le CDSA 64 : 1 réunion de présentation des journées de promotion du dispositif Sport Santé a eu lieu avec la création de tests spécifiques pour certains participants et d'un tableau de résultats. Une affiche de communication de ces journées et des diplômes personnalisés ont été créés. 1 réunion de présentation du dispositif Sport Santé a eu lieu avec la direction d'un MAPHA (Maison d'Accueil pour Personnes Handicapées Agées) avec la création d'un outil Excel pour la mise en place des bilans de ce projet. Un outil a été créé dans le cadre du dispositif.

En Activités Motrices, des échanges ont eu lieu afin d'organiser et de préparer les différentes journées.

Une réunion a eu lieu dans le cadre du Sport et Autisme avec une association afin d'échanger sur un projet en lien avec les familles. Ce projet est en cours.

- 🌟 Le CDSA 86 : 6 réunions de présentation et de préparation des journées ont eu lieu avec les établissements médico-sociaux et les stagiaires BPJEPS (Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport). 30 personnes ont été présentes lors de ces réunions. Plusieurs outils pédagogiques ont été créés pour ces réunions ainsi qu'un outil de communication.

- 🌟 Le CDSA 87 : 3 réunions de présentation des Activités Motrices et d'organisation de 2 journées avec 40 étudiants en Licence 3 STAPS APAS. 1 outil pédagogique a été créé pour ces réunions. 2 réunions ont également eu lieu auprès de 2 établissements afin de les informer et de leur présenter les AM. Le CDSA a relancé la commission départementale des Activités Motrices.

Les actions Ligue et CDSA

Actions réalisées
Mises à jour des cartographies par département des établissements médico-sociaux, des associations gestionnaires, des clubs labellisés, des clubs affiliés au Sport Adapté et des Maisons Sport Santé
Participation aux travaux de la commission fédérale Sport Santé avec les référents régionaux. 11 temps de travail par visio ont eu lieu sur les différentes thématiques du programme « Bouger avec le Sport Adapté » dont un regroupement national de 3 jours telles que : <ul style="list-style-type: none"> 🌟 la formation Sport Santé Sport Adapté, 🌟 les outils d'évaluation de la condition physique pour le public du Sport Adapté 🌟 la communication du programme « Bouger avec le Sport Adapté » aux sportifs, aux institutions, aux partenaires,... Et une formation pour l'utilisation d'un logiciel d'évaluation de la condition physique des personnes en situation de handicap mental et/ou psychique et/ou présentant un trouble du spectre autistique.
Suivi des travaux avec PEP'S (Prescription d'Exercice Physique pour la Santé) sur la prise en compte du Handicap au sein du dispositif.
17 mai 2022 : visio pour échanger sur les perspectives en Charente-Maritime.
La Ligue a répondu à l'appel à projet Maison Sport Santé 2022, suite à ces travaux avec les Comités Départementaux Sport Adapté et les PEP'S.

Les CDSA ont effectué différentes actions du projet régional ayant bénéficié aux personnes voulant pratiquer dans un objectif d'amélioration de la santé et/ou en Activités Motrices et/ou avec une prise en charge spécifique pour les personnes présentant un trouble du spectre autistique (TSA). *Le détail des abréviations qui suivent se trouvent à la suite du tableau.

CDSA	Programme SS ou AM ou TSA	Nom de l'action	Périodicité de l'action	Nombre de personnes touchées (non cumulé)	Nombre d'acteurs, de collaborateurs référencés	Nombre d'établissements touchés (ESAT, Foyers, IME, GEM, ...)	Nombre de clubs en partenariat avec ces actions
16	SS	Programme Sport Santé	2 fois par semaine	76	5 – ES, EAPA, Inf	4	2
	AM	Journées Activités Motrices	1 tous les 2 mois + cycles de 2 mois dans les ESMS	366	12 – EAPA, STAPS APAS, ES, Esp, Ergo, Inf	19	2
17	-	-	-	-	-	-	-
19	AM	Séjour AM	1 fois dans l'année pendant 3 jours	85	70 – STAPS, Esp, IE, Pro	14	14
	AM	Journée Nationale AM	1 fois dans l'année	72	32 – Pro, Employés de municipalités	12	12
23	SS	Rando Santé	1 fois par mois	130	3 – IE, Pro, bénévoles	8	5
	AM	AM	2 fois par mois	30	2 – IE, Pro	8	3
24	SS	Formation PEP'S	2 fois dans l'année	5	1 – IE	3	3
	AM	Programme AM	1 fois par mois	500	11 – Esp, Pro	11	6
33	SS	Beaux Défis	1 fois dans l'année	45	0	7	0
	SS	Rando Santé	1 fois dans l'année	11	1 – Bénévole	2	1
	AM	Journées AM	3 fois à l'année	49	2 – IE, MNS	7	1
	TSA	J'apprends à Nager TSA	1 fois dans l'année	10	1 - MNS	1	0

CDSA	Programme SS ou AM ou TSA	Nom de l'action	Périodicité de l'action	Nombre de personnes touchées (non cumulé)	Nombre d'acteurs, de collaborateurs référencés	Nombre d'établissements touchés (ESAT, Foyers, IME, GEM, ...)	Nombre de clubs en partenariat avec ces actions
40	SS	Activités GEM	1 fois par semaine	15	0	1	1
	SS	Pelote Basque	1 fois par semaine	12	0	1	2
	AM	Séances AM	1 fois par semaine	31	4 – Pro	6	5
	AM	Rencontres départementales	1 fois par mois	70	3 – Pro	19	7
	TSA	Journée Sport et Autisme	6 fois dans l'année	55	6 – IE, Pro	9	6
47	SS	Séances	1 fois par semaine (hors vacances scolaires)	24	2 - Pro	4	4
	SS	Défis Randos	1 fois par mois	58	11 - Pro	11	6
	SS	Sensi BSA	1 fois dans l'année	4	1 – Inf	1	1
	AM	Journées AM	5 fois dans l'année	51	6 – Pro, IE, Esp	6	3
	AM	Journée Nationale AM	1 fois dans l'année	12	3 – Psychomot, Esp, IE	3	2
	AM	Séances AM	1 fois par mois	8	3 – Pro, IE, bénévoles	1	1
	TSA	Manifestation TSA	3 fois dans l'année	30	7 – Esp, Pro, parents	6	4

CDSA	Programme SS ou AM ou TSA	Nom de l'action	Périodicité de l'action	Nombre de personnes touchées (non cumulé)	Nombre d'acteurs, de collaborateurs référencés	Nombre d'établissements touchés (ESAT, Foyers, IME, GEM, ...)	Nombre de clubs en partenariat avec ces actions
64	SS	Journée SS promotionnelle	3 fois dans l'année	93	3 – IE	13	1
	SS	Projet SS Adapté	2 fois par mois	9	2 – Esp, Pro	1	0
	SS	SS Françoise de Paule	1 fois par semaine	26	0	1	0
	SS	Projet SS	1 fois par semaine	7	4 – EAPA, Pro	1	2
	SS	Projet SS Adapté	3 fois dans l'année	12	2 - EAPA	1	1
	AM	AM	1 fois par mois	107	5 – Pro	9	2
	TSA	Sport et Autisme	1 fois par semaine sur 1 mois	12	1 - EAPA		
	TSA	Sport et Autisme	1 fois par semaine sur 1 mois	4	6 – IE, bénévoles, stagiaires	Familles	4
79	-	-	-	-	-	-	-
86	SS	Animation de séances	1 fois par semaine	83	15 – EAPA, ES, STAPS APAS, Pro	5	0
	SS	Je Sport De Chez Moi	2 fois par semaine	83	5 – EAPA, Esp	8	0
	SS	Passerelles	1 fois par mois	24	1 – EAPA, Esp	3	1
	SS	Maisons Relais	2 fois par mois	35	6 – EAPA, Pro	4	0
	SS	Maisons de Santé	1 fois par semaine	55	21 – EAPA, Inf, Médecins généralistes	4	0
	SS	Accompagnement	1 fois par mois	20	5 - EAPA	2	0

CDSA	Programme SS ou AM ou TSA	Nom de l'action	Périodicité de l'action	Nombre de personnes touchées (non cumulé)	Nombre d'acteurs, de collaborateurs référencés	Nombre d'établissements touchés (ESAT, Foyers, IME, GEM, ...)	Nombre de clubs en partenariat avec ces actions
86	AM	AM Adultes	2 fois par mois	38	11 – stagiaires, Pro	11	1
	AM	AM Jeunes	2 fois dans l'année	20	22 – stagiaires BPJEPS, Pro	4	0
87	AM	AM d'Automne	1 fois dans l'année	25	6 – STAPS, Pro, Service Civique	5	0
	TSA	Ecole Sport et Autisme	1 fois par semaine	10	7 – ES, IE, bénévoles	1	4

Lexique :

- 🌸 AM : Activités Motrices
- 🌸 BSA : Bouger avec le Sport Adapté
- 🌸 EAPA : Enseignant.es APAS
- 🌸 Ergo : Ergothérapeute
- 🌸 ES : Educateur.rice spécialisé.e
- 🌸 Esp : Educateur.rice sportif.ve
- 🌸 IE : Intervenant.e extérieur.e (souvent des entraîneur.ses des clubs sportifs)
- 🌸 Inf : Infirmier.ère
- 🌸 MNS : Maitre-Nageur.ses Sauveteur.ses
- 🌸 Psychomot. : Psychomotricien.ne
- 🌸 SS : Sport Santé
- 🌸 STAPS : Etudiant.e en STAPS
- 🌸 TSA : Sport et Autisme avec une public présentant un Trouble du Spectre Autistique
- 🌸 Pro : professionnel.les des structures. On peut retrouver : AES, AMP, AS, ES, ES, IP, ME, Psychomot., ...

Indicateurs et Analyse

Le tableau ci-dessus montre que **les CDSA pourvus d'Agents de Développement ont la possibilité de proposer des actions spécifiques** en lien avec le sport santé. 2 des 4 départements sans relais de professionnels dédiés au Sport Adapté n'ont pas pu le faire.

Sous l'impulsion d'une nouvelle structuration (un ETP de la Ligue et un emploi à mi-temps dans le 87), des projets commencent à apparaître et s'étoffent dans les 3 départements de l'ex Limousin.

Des actions Sport Santé, Activités Motrices et Sport et Autisme ont pu être menées. Les CDSA ont proposé des **cycles réguliers de pratiques sportives**, de façon hebdomadaire (hors période scolaire) ou mensuelle. Ces créneaux ont été multipliés afin d'avoir moins de participants par créneaux et de permettre une proposition encore plus qualitative. Plusieurs journées promotionnelles ont également eu lieu afin d'accompagner les associations à mettre en place des créneaux réguliers.

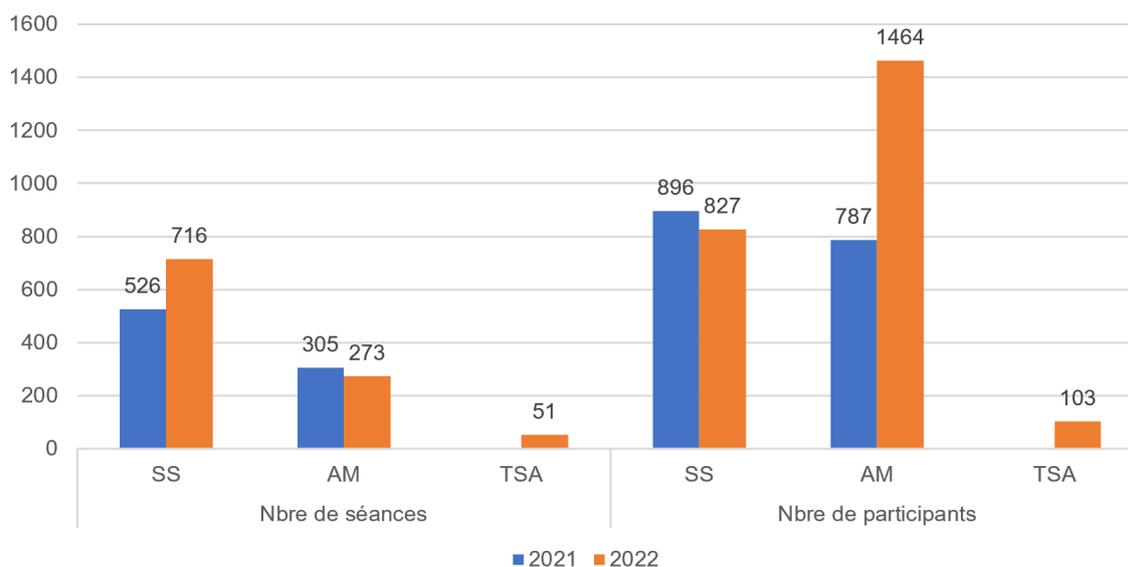
Il s'agit de **séances de découverte ou de loisir, non compétitive**. Ces actions ont permis de proposer à **2412 personnes en situation de handicap mental et/ou psychique** une activité physique adaptée dans un objectif d'amélioration ou de maintien de la santé.

Le nombre d'acteurs participants a été comptabilisé par tous les territoires. Nous remarquons l'éclectisme et la **complémentarité des professionnels** qui entrent en jeu afin de proposer des activités physiques et sportives en plus des **EAPA : ES, entraîneur·euse·s de clubs, chef·fe·s de service, ME, AMP, AES, Infirmier·ères, ergothérapeute, médecins généralistes, des bénévoles de clubs sport adapté ou ordinaires, étudiants en stage (Licence STAPS, FSS, BPJEPS), ETAPS....** 308 personnes ont été acteurs et actrices des événements Sport Adapté en plus des **Conseillers et Conseillères Techniques Fédéraux**.

107 clubs (FFSA, labellisés, sensibilisés,...) ont œuvré à la mise en place de ces journées/séances.

237 structures ont participé à ces actions : des structures spécialisées comme des Foyers d'Accueil Médicalisés (FAM), des Maisons d'Accueil Spécialisées (MAS), des Foyers de Vie, des Instituts Médicoéducatifs (IME), des Services d'Accueil de Jour avec Hébergement (SAJH)... mais aussi les Groupes d'Entraide Mutuelle (GEM). De plus, nous avons de plus en plus de familles et de personnes hors structures qui participent aux actions organisées.

Comparatif entre 2021 et 2022 concernant les programmes Sport Santé (SS), Activités Motrices (AM) et Sport et Autisme (TSA)



Ce graphique montre que des projets spécifiques pour les personnes ayant des troubles du spectre autistique ont été mis en place en 2022.

Les chiffres sur le nombre de participants sur les projets Sport Santé sont en baisse par rapport à 2021 car il n'y a plus de chiffre cumulé.

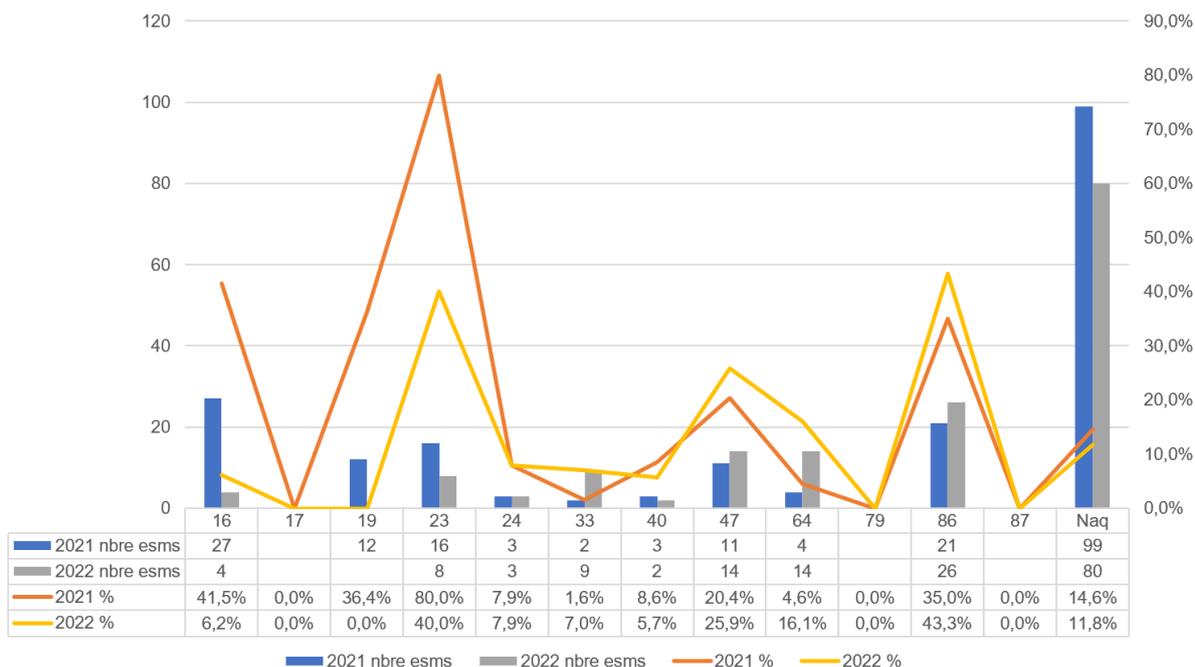
Concernant les Activités Motrices, 2021 privilégiait les petits groupes du fait de la pandémie. En 2022, des groupes plus conséquents ont pu être mis en place, entraînant une forte hausse des participants.

Pour ce qui est du nombre de séances, l'accompagnement des clubs dans la mise en place de séances régulières permet aux CDSA d'être davantage sur des missions d'accompagnement, de suivi et de coordination.

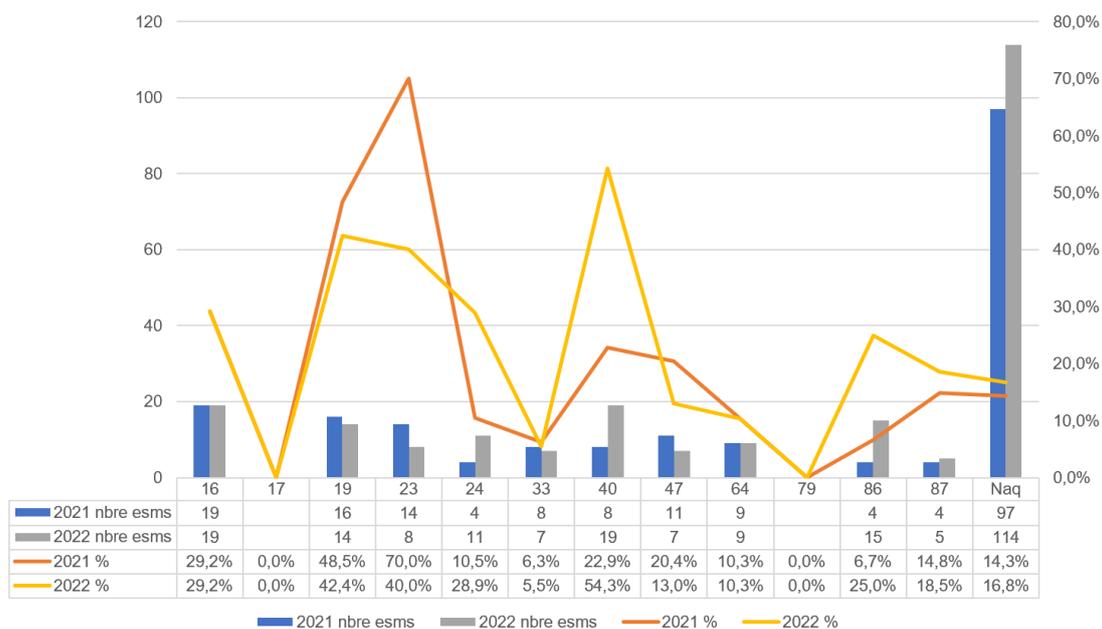
Les journées « Bouger avec le Sport Adapté » (BSA) comprennent :

- Les journées découvertes et/ou multisports mises en place de façon régulière pour le public relevant du Sport Santé en Sport Adapté.
- Les « Défis Santé » comme par exemple des projets de marche, randonnée, ...
- Les cycles auprès du public avec des créneaux d'activité réguliers.

Comparatif des ESMS participants au programme Sport Santé au Sport Adapté par département en 2021 et 2022



Comparatif des ESMS participants au programme Activités Motrices par département en 2021 et 2022



Ces 2 graphiques montrent la participation des établissements selon les projets.

Pour les projets Sport Santé, du fait du développement des Maisons Sport Santé en Nouvelle-Aquitaine, notre travail en lien avec PEP'S et la politique d'inclusion favorisent la participation des personnes en individuel ou par le biais des familles. Les projets Sport Santé ne passent plus aussi souvent par les établissements.

D'autre part, le manque de personnes diplômées pouvant proposer des activités physiques adaptés au sein des établissements au public accueillis, a pour conséquence la mise en place de journées Activités Motrices.

La baisse du pourcentage d'établissements participants au programme Sport Santé s'explique par le fait que les actions sont proposées directement aux personnes.

Les personnes participent de plus en plus de façon individuelle, ou par le biais de la famille. Ces programmes ne s'adressent plus seulement aux établissements.

5. COMMISSION SPORT ET HANDICAP PSYCHIQUE



Elu Référent : François SERRADEILL

Responsable technique : Bastien BOISSINOT (Directeur LSANA)

CTN : Laure DUGACHARD

Le tableau page suivante montre qu'en premier lieu, les Comités Départementaux en Sport Adapté (CDSA) pourvus de Conseillers Sportifs Fédéraux à temps plein ont la possibilité de proposer des actions spécifiques en lien avec le secteur du handicap psychique.

Les CDSA ont proposé :

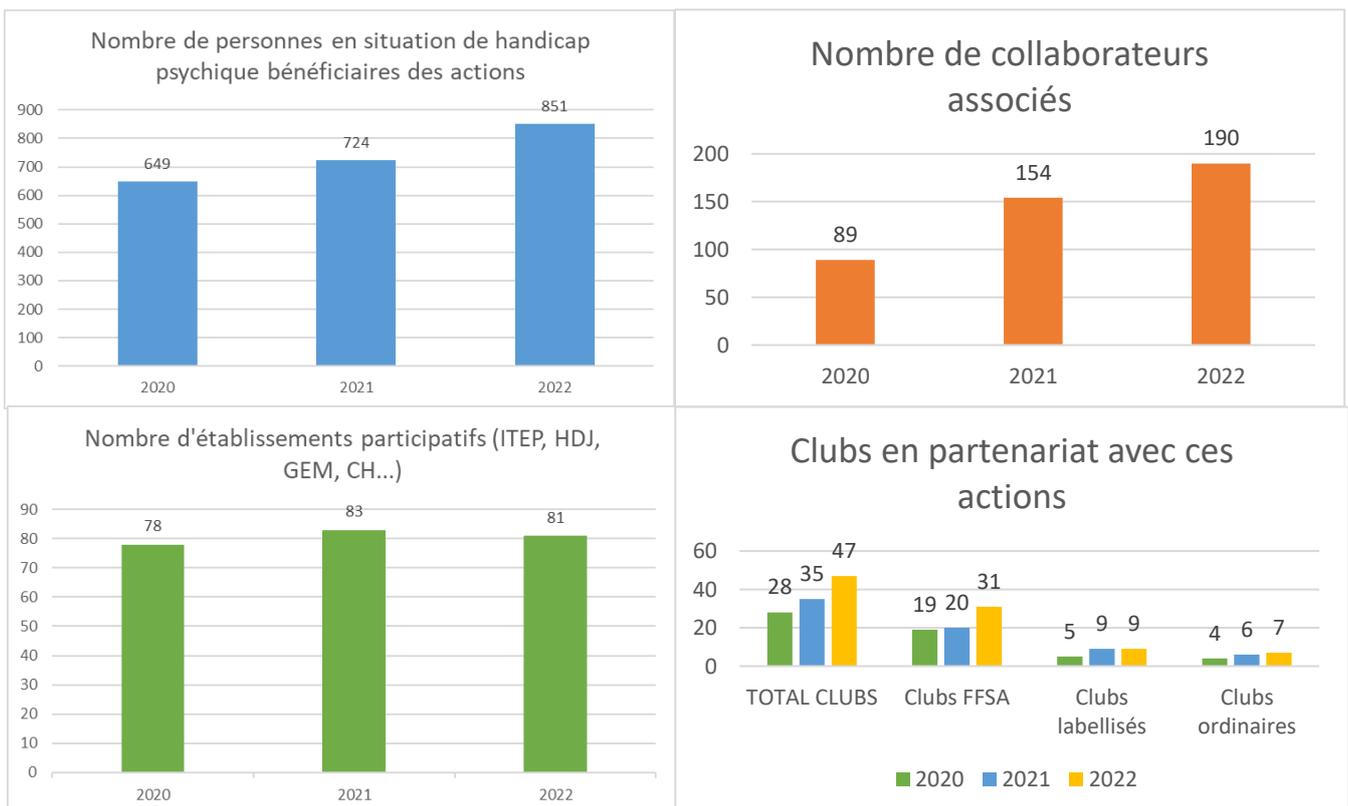
- 🏆 des cycles réguliers de pratiques sportives (CDSA40, 47, 64, 86) de façon hebdomadaire ou mensuelle,
- 🏆 des programmes sportifs au sein des établissements sanitaires et médico-sociaux et en club (CDSA16),
- 🏆 un Défi Nature (CDSA24),
- 🏆 une plateforme Sport et Trouble Psychique (CDSA33),
- 🏆 des pratiques APA à l'hôpital (CDSA86).

Il s'agit de séances de découverte ou de loisir, non compétitives. Ces actions ont permis de proposer à 851 personnes en situation de handicap psychique une activité physique et sportive adaptée.

Le nombre d'acteurs participants a été comptabilisé par tous les territoires. Nous remarquons l'éclectisme et la complémentarité des professionnels qui entrent en jeu afin de proposer des activités physiques et sportives : infirmiers, éducateurs spécialisés, animateurs, professeur d'EPS... 190 ont été acteurs des événements Sport Adapté en plus des Conseillers Techniques Fédéraux.

81 structures ont participé à ces actions : des structures spécialisées comme les hôpitaux psychiatriques, les Groupes d'Entraide Mutuelle (GEM), mais aussi des Etablissements et services d'aide par le travail (ESAT), des Instituts Thérapeutiques et Pédagogiques (ITEP), des Instituts Médicaux Professionnels (IMPro)...

31 clubs FFSA, 9 clubs labellisés « valides-handicapés, pour une pratique sportive partagée » et 7 clubs ordinaires ont œuvré à ces journées/séances.



CDSA	Nom de l'action	Périodicité de l'action en lien avec le secteur psychiatrique	Nombre de personnes touchées par les actions	Nombre d'acteurs, de collaborateurs référencés autres que les Agents de développement des CDSA	Nombre d'établissements touchés (ESAT, ITEP, GEM, CH...)	Nombre de clubs en partenariat avec ces actions
CDSA 16	Activité physique pour tous	57 séances au seins d'ESMS + 76 séances clubs + 9 rencontres inter-établissements.	182	13	15	10 clubs FFSA
CDSA 17	-	-	-	-	-	-
CDSA 19	-	-	-	-	-	-
CDSA 23	-	-	-	-	-	-
CDSA 24	Défi Nature	Journée multisports le 26 juin à Rouffiac	12	27	1	1 club FFSA
CDSA 33	Plateforme Sport et Troubles psychiques	30 créneaux sportifs/semaine sur 35 semaines, de 1h à 2h de pratique	110	-	25	4 clubs FFSA
CDSA 40	Sport et Psy	10 matinées de 3h de pratique + 1 évènement de 3 jour	115	24	12	3 clubs FFSA 6 clubs labellisés 3 clubs ordinaires
	Hôpital de jour de Dax	1 séance par semaine de 3h le vendredi matin 1 séance par semaine de 2h le mardi matin	6 5	1 1	1	- -
CDSA 47	Partenariat GEM	7 journées 19/3 – 3 au 5/7 – 20/9 – 21/9 – 8/11	29	5	3	2 clubs FFSA
	Hôpital de jour Van Gogh d'Agen	Rencontre de l'équipe médicale + passage des tests Sport Santé Bouger avec le Sport Adapté	4	1	1	-
	Journées spécifiques Sport et Psy	11/2 – 31/3 – 20/10 et 8/11 : 3 ½ journées + 1 j	31	6	6	4 clubs FFSA 1 club ordinaire
CDSA 64	Cycles d'activités physiques adaptées à l'Hôpital de jour de Mourenx	8 séances de 1h	7	3	1	-
	Découvertes sportives Adaptées à la clinique Caradoc	8 séances sportives les 6/4 – 18/5 – 1/6 – 19/10 – 9/11 – 16/11 – 23/11	15	6	1	2 clubs FFSA 1 club labellisé
	Cycle de pratique – Hôpital de Jour de Combo, ouvert à 2 GEM	4 séances les 25/11 – 2/12 – 9/12 – 16/12	8	3	3	-
CDSA 79	-	-	-	-	-	-
CDSA 86	APA pour personnes hospitalisées HDJ Creativ	28 séances de 2h avec les clubs : athlétisme, taekwondo, tennis, sports collectifs	14	6	1	3 clubs FFSA
	APA pour personnes hospitalisées HDJ Châtelleraut	27 séances de 2h avec 5 cycles	12	9	1	1 clubs FFSA 3 clubs ordinaires
	Intrapsy (APA sur site hospitalier)	75 séances de 45min	92	25	1	-
	APA pour personnes en pédopsy	32 séances de 2h au CHL Poitiers	82	11	1	-
	APA pour personnes en gérontopsy	30 séances de 1h au CHL Poitiers Pavillon Cousin	40	6	1	-
	CMP Vienne – APA sous main de justice	51 séances de 2h	36	20	2	1 club FFSA 1 club labellisé
	CSAPA Addiction	24 séances de 2h	8	8	1	1 club labellisé
	SMPR Centre Pénitencier de Poitiers/Vivonne	17 séances de 1h – ultimate, basket, badminton, tèque	24	7	1	-
	GEM La Cordée Poitiers	17 séances de 2h	7	4	1	-
	APA dans le cadre d'un programme ETP	2 séances de 2h	8	2	1	-
Centre d'Hébergement et de réinsertion sociale	24 séances de 1h	4	2	1	-	
CDSA 87	-	-	-	-	-	-

V. COMMISSIONS LIGUE

1. PREVENTION, ARBITRAGE ET DISCIPLINE

La commission n'a pas eu besoin de se réunir en 2022.

2. COMMISSION COMMUNICATION

Composition de la commission régionale :

Président : Hervé TOUBLANC

Responsables techniques : Bastien BOISSINOT, Camille FILLOL, Sarah GOMER, Alice DUNOUHAUD, Anaïs FEILLARD, Jeremy RABU, Samira MOUMNI

La Semaine Olympique et Paralympique 2022 en Nouvelle-Aquitaine



La Ligue a participé à une matinée de sensibilisation aux handicaps, qui a eu lieu le 25 janvier 2022 à la Maison Régionale des Sports de Talence (33).

Environ 450 jeunes issus d'établissements scolaires du Sud-Ouest ont échangé durant la matinée avec le CROS, la Ligue Sport Adapté et le Comité Régional Handisport, sur le handicap, ses représentations et le sport.

Handi CAP Nouvelle-Aquitaine

La Ligue Sport Adapté Nouvelle-Aquitaine est membre fondateur de l'association Handi CAP Aquitaine qui a pour objectif l'accès aux loisirs (secteurs du tourisme, culture et sport) pour les personnes touchées et/ou concernées par le handicap/ la perte d'autonomie en Nouvelle-Aquitaine.



Réseaux Sociaux



PAGE FACEBOOK

1 879 abonnés

soit 400 de plus qu'en 2021

3 954 interactions avec les publications,
soit plus du double de l'année dernière

13 152 visites

La catégorie d'âge 25-34 ans représente
34% des fréquentations du site.



PAGE INSTAGRAM

Création en mars 2022

363 abonnés

1992 visites du profil



[Page Facebook Ligue Sport Adapté Nouvelle Aquitaine](#)



SITE INTERNET LSANA

	2019	2020	2021	2022
Nombre de visites	7 187	8 304	7 871	10 117
Durée moyenne d'une visite	3 min 2 sec	4 min 1 sec	3 min 14 sec	3 min 21
Nombre d'actions (pages vues, liens sortants, téléchargements...) par visite	3,7	4,6	3,7	4,3
Nombre total de pages vues	22 506	34 429	25 678	37 801
Nombre de téléchargements	3 645	3 186	2 508	4 358



[Site officiel Ligue Sport Adapté Nouvelle Aquitaine](#)



Toutes les informations importantes sont accessibles sur le site, ainsi que les remerciements, les dossiers d'inscriptions aux Championnats de France, etc.

Autres actions

- ✓ Le programme sportif a été envoyé à toutes les associations ainsi que mis à disposition sur le site de la Ligue.
- ✓ La Ligue a participé à la Commission Régionale de labellisation du CROS pour le déploiement et le développement du label « Valides-Handicapés » sur le territoire néo-aquitain.
- ✓ Les vœux 2022 ont été envoyés par courrier ou mail aux partenaires, institutions et associations affiliées.

Les élus ou salariés de la Ligue ont aussi participé à des réunions et Assemblées Générales :

- AG de 11 CDSA sur 12 (le CDSA 17)
- AG du CROS Nouvelle-Aquitaine



VI. LABEL : VALIDES-HANDICAPÉS

Le Comité Régional Olympique et Sportif (CROS) Nouvelle-Aquitaine, en collaboration avec la DRAJES Nouvelle-Aquitaine, est porteur du projet de labellisation des clubs :

« Valides Handicapés : pour une pratique sportive partagée »

Ce label vise à favoriser la pratique sportive en mixité valides-handicapés sur le territoire.

Depuis 2017, cette démarche de labellisation est essaimée sur l'ensemble du territoire de la Nouvelle-Aquitaine et se réalise grâce à une dynamique de réseau s'appuyant sur les opérateurs locaux.

Les Comités Départementaux Olympiques et Sportifs (CDOS), porteurs de ce label, opèrent en partenariat étroit avec les commissions techniques départementales (SDJES, Conseils Départementaux, Comités Handisport et Sport Adapté).

554 clubs labellisés « Handicap Mental » en Nouvelle-Aquitaine

Zones	Département	2019-2020	2020-2021	2021-2022	Evolution
 Nord-Ouest	Charente	14	17	17	-
	Charente-Maritime	13	13	13	-
	Deux-Sèvres	27	28	29	+1
	Vienne	22	19	20	+1
 Nord-Est	Corrèze	3	3	3	-
	Creuse	2	2	2	-
	Dordogne	36	38	38	-
	Haute-Vienne	3	3	8	+5
 Sud-Ouest	Gironde	217	232	249	+17
	Landes	67	74	82	+8
	Lot-et-Garonne	23	23	23	-
	Pyrénées-Atlantiques	71	70	70	-
Ligue	Nouvelle-Aquitaine	498	522	554	+32

Sur le site internet, une présentation de ce dispositif est disponible ainsi que l'ensemble des clubs labellisés → www.sport-handicap-nouvelle-aquitaine.org



VII. NOS PARTENAIRES

- *Partenaires Institutionnels*

Soutenu
par



- *Partenaires Départementaux*



REJOIGNEZ-NOUS



SITE OFFICIEL 



PAGE FACEBOOK 



PAGE INSTAGRAM 



RAPPORT FINANCIER 2022

Ligue Sport Adapté Nouvelle-Aquitaine

Maison régionale des sports

2 Avenue de l'université, 33400 Talence

Tél : 05-57-22-42-18

E-mail : secretariat@lsana.org



sommaire

1. ELEMENTS FINANCIERS	60
1.1. Compte de résultats charges 2022 – avec comparatif 2021.....	61
1.2. Compte de résultats produits 2022 – avec comparatif 2021	62
1.3. Détails des Charges, Produits et Subventions.....	62
1.4. Bilan Actif 2022 – avec comparatif 2021	64
1.5. Bilan Passif 2022 – avec comparatif 2021.....	65
1.6. Budget Prévisionnel 2023	66
2. ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS ;.....	67
2.1. Préambule	68
2.2. Evènement significatifs et faits caractérisitues de l’exercice	68
2.3. Règles et méthodes comptable	69
2.4. Notes sur le bilan actif.....	70
2.5. Notes sur le bilan passif	71
2.6. Détail des poste concernés par le chevauchement d’exercice.....	72
2.7. Autres Informations	73
NOS PARTENAIRES	76

ELEMENTS FINANCIERS 2022

- Compte de résultat charges 2022- avec comparatif 2021
- Compte de résultat produits 2022 - avec comparatif 2021

- Détail des charges, produits et subventions 2022

- Bilan Actif 2022 - avec comparatif 2021
- Bilan Passif 2022 - avec comparatif 2021

- Budget Prévisionnel 2023

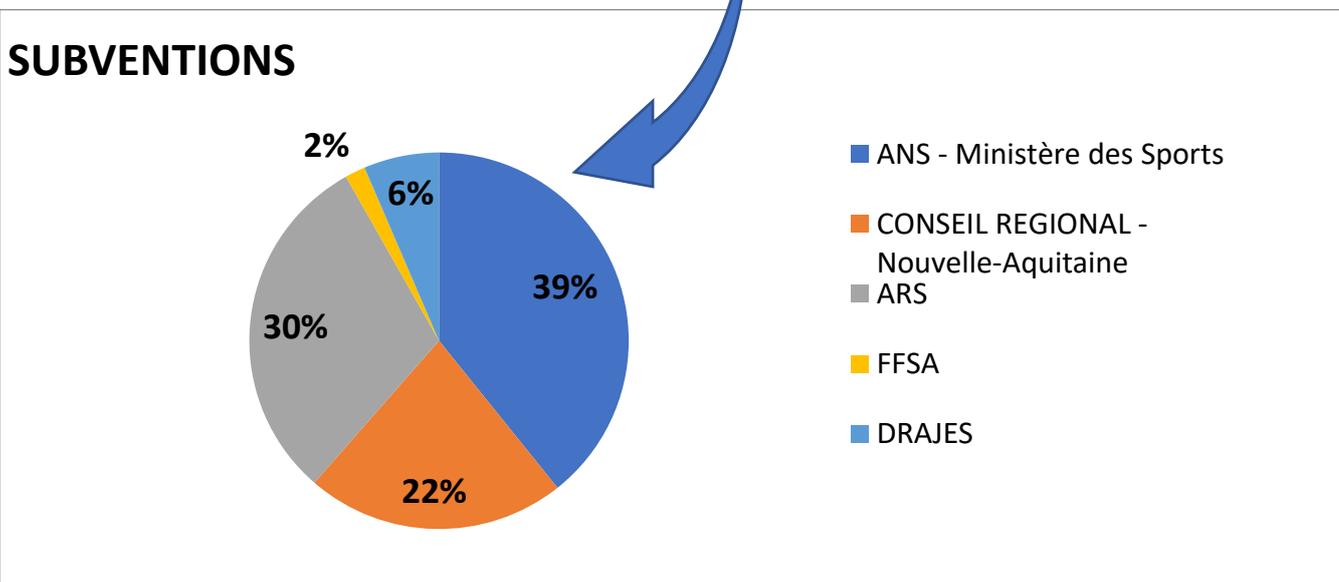
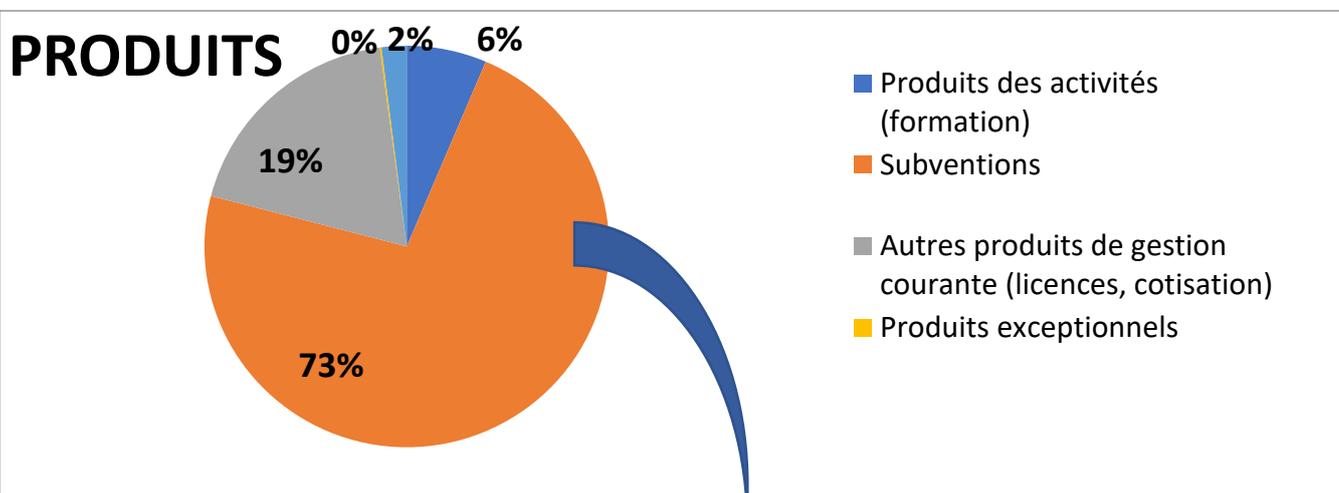
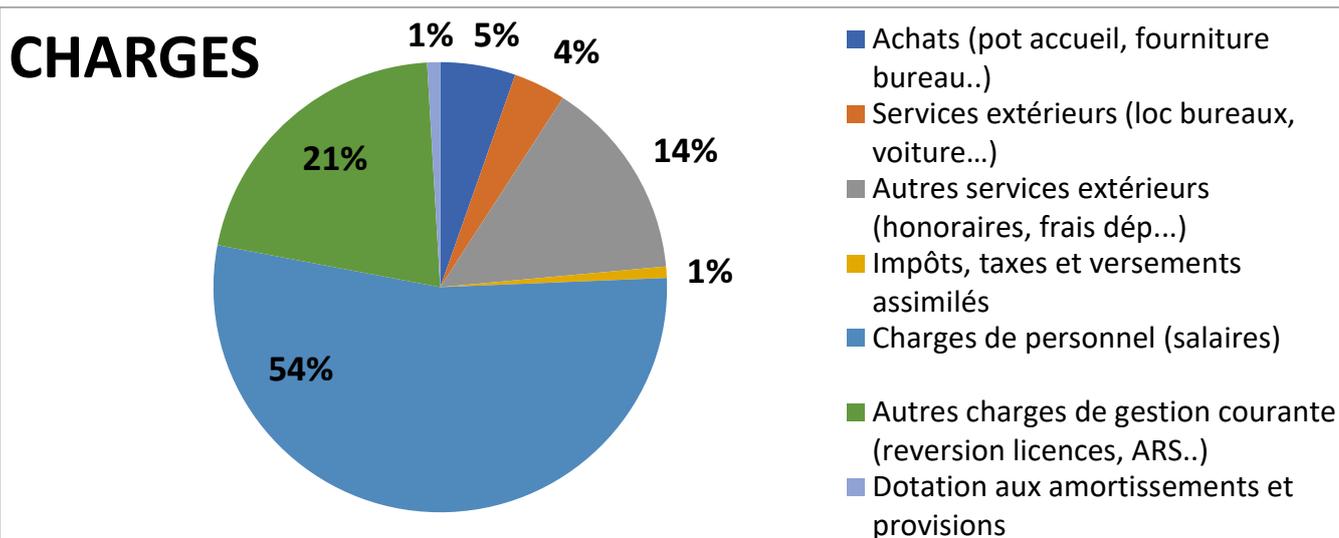
1.1 - Compte de résultat charges 2022 – avec comparatif 2021

État exprimé en €		Du 01/01/2022 Au 31/12/2022	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021
Charges d'exploitation	Achats de marchandises	1 305,08	1 599,05
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	105 375,71	76 738,65
	Aides financières	93 462,50	84 570,00
	Impôts, taxes et versements assimilés	3 688,41	2 789,54
	Salaires et traitements	185 458,87	168 579,78
	Charges sociales	57 800,65	50 896,18
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	4 200,89	1 811,76
	Dotations aux provisions		
	Report en fonds dédiés		
	Autres charges	2 082,23	252,81
	TOTAL (I)	453 374,34	387 237,77
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements		
	TOTAL (II)	0,00	0,00
Ch. exceptionnelles	Sur opérations de gestion	5 347,85	1 015,39
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	TOTAL (III)	5 347,85	1 015,39
Participation des salariés aux résultats (IV)			
Impôts sur les bénéfices (V)			
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V)		458 722,19	388 253,16
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT		0,00	100 112,60
TOTAL GENERAL		458 722,19	488 365,76

1.2 – Compte de résultat produits 2022 – Avec comparatif 2021

État exprimé en €		Du 01/01/2022 Au 31/12/2022	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021
Produits d'exploitation	Cotisations	77 651,00	47 434,00
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	28 388,40	61 223,64
	dont parrainages		
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	322 850,00	323 484,00
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		500,00
	Legs, donations et assurances-vie		
Contribution financières	5 700,00		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	8 857,71	17 285,36	
Utilisations des fonds dédiés	1 800,00	20 348,96	
Autres produits	257,78	1 243,37	
	TOTAL (I)	445 504,89	471 519,33
Produits financiers	Participations		
	Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	1 094,58	328,08
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions valeurs mobilières de placement		
	TOTAL (II)	1 094,58	328,08
Produits excep.	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	318,80	16 451,05
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	291,88	67,30
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	TOTAL (III)	610,68	16 518,35
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III)		447 210,15	488 365,76
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT		11 512,04	0,00
TOTAL GENERAL		458 722,19	488 365,76

1.3 – Détail des Charges, Produits et Subventions 2022



1.4 - Bilan Actif 2022- avec comparatif 2021 :

État exprimé en €		Du 01/01/2022 Au 31/12/2022			Du 01/01/2021 Au 31/12/2021	
		Brut	Amortis. Provisions	Net	Net	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de recherche et de développement				
		Donations temporaires d'usufruit				
		Concessions brevets droits similaires	783,80	783,80		
		Fonds commercial				
		Autres immobilisations incorporelles				
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles	Terrains				
		Constructions				
		Installations techniques, mat et outillage indus.	8 795,64	6 706,43	2 089,21	
		Autres immobilisations corporelles	62 955,01	36 611,37	26 343,64	
		Immobilisations corporelles en cours				
		Avances et acomptes				
	Immobilisations financières	Participations et Créances rattachées	100,00		100,00	
		Autres titres immobilisés				
		Prêts				
Autres		700,00		700,00		
TOTAL (I)		73 334,45	44 101,60	29 232,85	18 299,77	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en-cours					
	Créances	Créances cli. , adhé., usag. et cpt. rattachés	12 754,99		12 754,99	20 456,44
		Créances reçues par legs ou donations				
		Autres créances	28 450,40		28 450,40	51 038,00
		Valeurs mobilières de placement				
		Instruments de trésorerie				
		Disponibilités	319 741,29		319 741,29	287 927,08
		Charges constatées d'avance				504,20
TOTAL (II)		360 946,68		360 946,68	359 925,72	
COMPTES RÉGUL.	Frais d'émission des emprunts (III)					
	Primes de remboursement des emprunts (IV)					
	Écarts de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (I+II+III+IV+V)		434 281,13	44 101,60	390 179,53	378 225,49	

1.5 : Bilan Passif 2022 – avec comparatif 2021 :

État exprimé en €		Du 01/01/2022 Au 31/12/2022	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021
Fonds Propres	Sans droit		
	Fonds propres statutaires	13 279,73	13 279,73
	Fonds propres complémentaires		
	Avec droit		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Écart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres	206 867,70	106 755,10
	Report à nouveau	64 671,92	60 429,92
	Excédent ou déficit de l'exercice	-11 512,04	100 112,60
	Situation nette (sous total)	273 307,31	280 577,35
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement	1 100,24	5 634,12	
Provisions réglementées			
	TOTAL (I)	274 407,55	286 211,47
Fonds dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés	4 200,00	6 000,00
		TOTAL (II)	4 200,00
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
		TOTAL (III)	0,00
Dettes	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
	Emprunts et dettes financières diverses		
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	15 115,40	15 266,12
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	38 169,03	25 061,90
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	29 021,55	16 420,00
	Instruments de trésorerie		
	Produits constatés d'avance	29 266,00	29 266,00
		TOTAL (IV)	111 571,98
Écarts de conversion passif	(V)		
TOTAL PASSIF (I+II+III+IV+V)		390 179,53	378 225,49

1.6 : Budget Prévisionnel 2023 :

Ligue Sport Adapté Nouvelle-Aquitaine					
Budget Prévisionnel 2023 - date de début : 01/01/2023 - date de fin : 31/12/2023					
CHARGES		BP 2023	PRODUITS		BP 2023
60 Achats		15 650,00	70 Produits des activités		29 800,00
601	Achat non stocké de matières et fournitures	1 400,00	706	Prestation de services	28 800,00
604	Achat d'Etudes et prestations de services	2 000,00	707	Ventes de marchandises	
605	Achat de matériel		708	Produits des activités annexes	1 000,00
606	Fournitures non stockables (carburant)	9 000,00			
606	Fourniture d'entretien et de petit équipement	2 300,00			
606	Autres fournitures	950,00			
61 Services extérieurs		17 130,00	74 Subventions d'exploitation		351 450,00
	Sous traitance générale		741	Etat : ministère sollicités	
613	Locations diverses	9 800,00		ANS - ESQ	88 000,00
615	Entretien et réparations	1 390,00		ANS - PSF et PPF	48 000,00
616	Primes d'assurance	5 940,00		DRAJES - PST	27 000,00
	Documentation			DRAJES - FDVA	5 000,00
	Divers		741	Région(s) :	
62 Autres services extérieurs		62 360,00		Nouvelle-Aquitaine - Fonctionnement	38 000,00
621-622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	5 150,00		Nouvelle-Aquitaine - Filières Haut-Niveau	23 000,00
623	Publicité et relations publiques	5 000,00		Nouvelle-Aquitaine - Aide individuelle Haut-Niveau	16 750,00
625	Déplacements et réceptions	45 000,00			
626	Frais postaux et de télécoms	3 410,00	741	Autres financement Public :	
627	Services bancaires et assimilés	2 000,00		ARS	100 000,00
628	Divers (frais de formation, cotisations activité, champ.)	1 800,00			
			746	Partenariat privé :	
			747	Autres recettes :	
63 Impôts, taxes et versements assimilés		3 020,00			
633	Autres impôts et taxes	2 830,00	755	Contribution financières autres organismes :	
635	Droits d'enregistrements et de timbre	190,00		FFSA	5 700,00
64 Charges de personnel		266 520,00	75 Autres produits de gestion courante		78 750,00
641	Rémunérations du personnel (brut)	199 430,00	751	Redevances pour concessions (droits d'auteurs,	
645	Charges de sécurité sociale (ch patronales)	59 830,00	756	Cotisations	78 750,00
647	Autres charges de personnel	7 260,00	758	Produits divers de gestion (dont dons manuels)	
65 Autres charges de gestion courante		87 250,00	76 Produits financiers		
66 Charges financières			77 Produits exceptionnels		
67 Charges exceptionnelles			78 Reprise sur amortissements et provisions		
68 Dotation aux amortissements et provisions		8 070,00	79 Transferts de charges		
TOTAL DES CHARGES (EN €)		460 000,00	TOTAL DES PRODUITS (EN €)		460 000,00
86 Emploi des contributions volontaires		70 584,00	87 Contributions volontaires en nature		70 584,00
	Secours en nature	20 008,00		Bénévolat	22 976,00
	Mise à disposition gratuite de biens et prestations	27 600,00		Prestations en nature	27 600,00
	Personnel bénévole	22 976,00		Dons en nature	20 008,00
TOTAL DES CHARGES (EN €)		526 182,00	TOTAL DES PRODUITS (EN €)		526 182,00

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

- Préambule
- Evènements significatifs et faits caractéristiques de l'exercice
- Règles et méthodes comptables
- Notes sur le bilan actif
- Notes sur le bilan passif
- Détail des postes concernés par le chevauchement d'exercices
- Autres informations

2.1 - Préambule :

La Ligue régionale NOUVELLE AQUITAINE du Sport Adapté (LSANA) est un organe déconcentré de la Fédération Française de Sport Adapté (FFSA).

Il a pour mission de permettre à toute personne en situation de handicap mental ou psychique, quelles que soient ses capacités, de pratiquer la discipline sportive de son choix dans un environnement favorisant son plaisir, sa performance, sa sécurité et l'exercice de sa citoyenneté.

Son siège social est établi à la Maison Régionale des Sports 2 Avenue de l'université 33400 TALENCE.

Ses missions principales sont les suivantes :

- Animer la vie sportive fédérale dans la région, et à ce titre :
Proposer un calendrier annuel de rencontres sportives régionales
Soutenir, stimuler l'organisation de rencontres départementales, en lien avec les Comités Départementaux Sport Adapté et leur apporter son aide
Dynamiser les liens entre les Comités Départementaux Sport Adapté, les associations et clubs sportifs
- Représenter les associations et clubs sportifs auprès des instances de la FFSA
- Promouvoir l'image du Sport Adapté dans le public
- Défendre les intérêts du Sport Adapté

Les moyens mis en œuvre sont essentiellement :

- Un effectif de 7
- Un local à la Maison Régionale du Sport
- Des subventions accordées par les pouvoirs publics
- Des dotations de la FFSA

L'exercice social clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2021 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **390 179,53 €**.

Le résultat net comptable est en déficit de **11 512,04 €**.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été arrêtés le 09/03/2023 par les dirigeants.

2.2 – Evènements significatifs et faits caractéristiques de l'exercice :

Covid :

L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial.

Pour la LSANA, après une forte baisse des licences en 2020 et une légère remontée en 2021, les activités de 2022 ont repris un rythme plus habituel.

Baisse des produits d'exploitation

L'arrêt de la formation pour les CQP (Certificats de Formation Professionnels – Moniteur en Sport Adapté) accuse une perte de produits d'environ 30 000€.

Les aides sur les ESQ (Emplois Sportifs Qualifiés) venant de la CNSA (Caisse Nationale Solidarité Autonomie), du CPSF (Comité Paralympique et Sportif Français) et de l'ANS (Agence Nationale du Sport) n'ont pas été renouvelées pour cette année 2022, pour un montant de 7 998€ par ESQ.

Augmentation des charges d'exploitation

La reprise des activités ont engendré une augmentation des frais de fonctionnement et des investissements. Les frais sont essentiellement liés aux missions des CTF et à la masse salariale.

2.3 - Règles et méthodes comptables :

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2014-03, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Indemnités de fin de carrière :

En France, les indemnités de fin de carrière ne sont dues que si le salarié est présent dans l'entité au moment de son départ à la retraite. Dans le cas d'un départ avant cette date, il ne percevra pas ces indemnités. Elles sont déterminées en appliquant au calcul de l'indemnité légale ou conventionnelle une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

L'association a décidé de ne pas provisionner dans ses comptes le montant des engagements pour départ à la retraite. A ce jour, compte tenu de l'ancienneté des salariés, le montant n'est pas significatif.

Contributions volontaires en nature :

Elles n'ont pas été évaluées mais demeurent non significatives.

Les méthodes d'évaluation retenues et la présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

2.4 - Notes sur le Bilan Actif :

3.

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = **73 335,00€**

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	784.00			784.00
Immobilisations corporelles	56 616.00	15 135.00		71 751.00
Immobilisations financières	800.00			800.00
TOTAL	58 200.00	15 135.00		73 335.00

Amortissements et provisions d'actif = **44 102,00€**

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	784.00			784.00
Immobilisations corporelles	39 117.00	4 201.00		43 318.00
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	39 901.00	4 201.00		44 102.00

Etat des créances = 41 205,00€

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	41 205.00	41 205.00	
TOTAL	41 205.00	41 205.00	

Produits à recevoir par postes du bilan = 12 600,00€

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	
Subventions	12 600.00
Disponibilités	
TOTAL	12 600.00

Charges constatées d'avance = 0.00€

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

En 2022, le montant des charges constatées d'avance n'étant pas significatif, elles n'ont pas été enregistrées comme telles.

2.5 - Notes sur le Bilan Passif :**Fonds associatifs et réserves**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Fonds associatifs et réserves **273 307,00€**

Fonds associatifs et réserves	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Fonds associatifs	13 280.00			13 280.00
Autres réserves	167 185.00	104 355.00		271 540.00
Subventions d'investissements	4 242.00		4 242.00	0.00
Résultat de l'exercice	100 113.00	-11 512.00	100 113.00	-11 512.00
TOTAL	284 820.00	92 843.00	104 355.00	273 307.00

Provisions

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Provisions = **0,00€**

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges	0.00	0.00	0.00	0.00
TOTAL	0.00	0.00	0.00	0.00

Etat des dettes = 115 772,00€

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fonds dédiés	4 200.00	4 200.00		
Fournisseurs	15 115.00	15 115.00		
Dettes fiscales & sociales	29 169.00	29 169.00		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	38 022.00	38 022.00		
Produits constatés d'avance	29 266.00	29 266.00		
TOTAL	115 772.00	115 772.00		

Charges à payer par postes du bilan = 49 815,00€

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. De crédit	
Emp.& dettes financières div.	
Fournisseurs	4 520.00
Dettes fiscales & sociales	17 397.00
Autres dettes	27 898.00
TOTAL	49 815.00

Produits constatés d'avance = 29 266,00€

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

2.6 - Détail des postes concernés par le chevauchement d'exercice :

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 23 700,00€

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
FFSA – Sport santé (4487)	3 500.00
CDSA33 – remboursmt doublon (4487)	7 000.00
Ligue NA Montagne escalade (4687)	600.00
TOTAL	11 100.00
Produits à recevoir sur subventions	Montant
REGION N-A (44171)	12 600.00
TOTAL	12 600.00

Charges constatées d'avance = 0,00€

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance (486000)	0.00
TOTAL	00.00

Charges à payer = 33 820,00€

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Factures non parvenues (408)	4 520.00
TOTAL	4 520.00

Dettes fiscales et sociales	Montant
Dettes Sociales (42+ 43)	26 477.00
AFDAS (4421) + IMPOT (44733)	2 692.00
TOTAL	29 169.00

Produits constatés d'avance = 29 266,00 €

Produits constatés d'avance	Montant
Emploi Sportif Qualifié (ESQ) (487000)	29 666.00
TOTAL	29 266.00

2.7 - Autres informations :

Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	2 790.00
Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de service	
TOTAL	2 790.00

Effectif moyen au 31/12/2022

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	1	1
Agents de maîtrise & techniciens	6	6
Employés		
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	7	7

Subventions principales inscrites en comptabilité sur l'exercice :

Convention avec ANS : 129 000,00€

Objet : Emploi Camille FILLOL

Durée de la convention : année 2022

Montant attribué à la LIGUE SPORT ADAPTE NA : 17 600€

Objet : Emploi Maxime BEGEAULT / Anaïs FEILLARD

Durée de la convention : année 2022

Montant attribué à la LIGUE SPORT ADAPTE NA : 17 600€

Objet : Emploi Guillaume BESNAULT / Jeremy RABU

Durée de la convention : année 2022

Montant attribué à la LIGUE SPORT ADAPTE NA : 17 600€

Objet : Emploi Sarah GOMER

Durée de la convention : année 2022

Montant attribué à la LIGUE SPORT ADAPTE NA : 17 600€

Objet : Emploi Alice DUNOUHAUD

Durée de la convention : année 2022

Montant attribué à la LIGUE SPORT ADAPTE NA : 17 600 €

Objet : Fonctionnement

Durée de la convention : année 2022

Montant attribué à la LIGUE SPORT ADAPTE NA : 37 000€

Objet : PERF – Campagne PPF 2022

Montant attribué à la LIGUE SPORT ADAPTE NA : 4 000€

Convention avec le CONSEIL REGIONAL AQUITAINE : 56 000,00€

Objet : Fonctionnement

Durée de la convention : saison sportive 2021-2022

Montant attribué à la LIGUE SPORT ADAPTE NA : 33 000 €

Objet : PERF

Durée de la convention : saison sportive 2021-2022

Montant attribué à la LIGUE SPORT ADAPTE NA : 23 000 €

Convention avec l'ARS au titre du FONDS INTERVENTION REGIONAL : 100 000,00€

Objet : Prévention et prise en charge de la perte d'autonomie

Durée de la convention : année 2022

Montant attribué à la LIGUE SPORT ADAPTE NA : 100 000 €

Convention avec la DRAJES Nouvelle-Aquitaine : 21 100,00€

Objet : Projet du développement du Para Sport en Nouvelle-Aquitaine

Durée de la convention : année 2022

Montant attribué à la LIGUE SPORT ADAPTE NA : **5 000 €**

Objet : Lutte contre les discriminations envers les personnes en situation de handicap mental, psychique et/ou présentant des Troubles du Spectre Autistique

Durée de la convention : année 2022

Montant attribué à la LIGUE SPORT ADAPTE NA : **8 000 €**

Objet : Correction des inégalités d'accès au sport des jeunes de moins de 21 ans en situation de handicap mental, psychique et/ou présentant des Troubles du Spectre Autistique

Durée de la convention : année 2022

Montant attribué à la LIGUE SPORT ADAPTE NA : **8 100 €**

Etat des fonds dédiés :

	SOLDE AU 31/12/2021	ENGAGEMENT	RESSOURCES	SOLDE AU 31/12/2022
REGION TENNIS DE TABLE	3000		900	2100
REGION NATATION	3000		900	2100
TOTAL	6000		1800	4200

VIII. NOS PARTENAIRES

- *Partenaires Institutionnels*

Soutenu
par



- *Partenaires Départementaux*



REJOIGNEZ-NOUS



SITE OFFICIEL 



PAGE FACEBOOK 



PAGE INSTAGRAM 